

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT VILLE D'HÉRICOURT ET VILLAGES

Magazine d'information / n°06 / automne 2017



TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

**La requalification du quartier
de la Filature**



TRAVAUX VILLE

**820 000 €uros pour la voirie
communale**



VILLAGES

**Champey, un ascenseur
à la Mairie école**

La Filature, une réhabilitation ambitieuse

Les travaux de réhabilitation de l'ancien site industriel de la Filature se sont poursuivis en août 2017 avec la démolition du bâtiment ASSERVIS. Sur cette emprise prochainement libérée sera construit le futur bassin d'apprentissage de la natation scolaire.



Déconstruction du bâtiment ASSERVIS : future emprise du bassin d'apprentissage de la natation scolaire.

Dans les derniers magazines nous avons évoqué les différentes phases du projet de requalification du quartier de la Filature du Moulin que la Commune d'Héricourt, de concert avec la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, a engagé depuis 2014.

Une requalification en plusieurs étapes : la ville et la CCPH ont acquis la totalité du foncier.

Prévue en plusieurs étapes, la requalification du Quartier de la Tuilerie s'inscrit dans une démarche de revitalisation et de développement du cœur de la Ville Centre.

Le 26 janvier 2017, afin de finaliser le projet global de requalification du quartier, la CCPH a fait l'acquisition du bâtiment privé d'une surface de **2 955 m²** qui jouxtait l'immeuble ASSERVIS, pour un montant de **482 500 € HT auprès de**

la SCI du Moulin. Cette acquisition a été subventionnée à hauteur de 75 %. Acquis en 2016 pour 270 000 € HT, afin d'y implanter le futur bassin d'apprentissage, le bâtiment de l'entreprise ASSERVIS, d'une surface de 1700 m² a été déconstruit et dépollué durant l'été 2017 pour un montant de 70 000 € HT, subventionné à hauteur de 45 000 € par l'Etat et le Département de la Haute-Saône.

Durant le printemps et l'été 2016, 10 000 m² de bâtiments ont été déconstruits côté Lizaine. Cette déconstruction a été suivie d'une dépollution et du désamiantage des lieux au mois de décembre 2016.

Une requalification qui s'articule autour de trois vocations.

Le site de la Filature dont la requalification est aujourd'hui engagée verra ses

espaces distribués selon trois vocations distinctes :

- **Une vocation économique**, sous compétence de la Communauté de Communes. Pour l'heure des études sont confiées au cabinet Itinéraires Architecture de Belfort ; deux solutions s'offrent à la CCPH, la démolition totale de l'immeuble ou la réhabilitation du bâtiment.

- **Une vocation de services**, avec la construction d'un bassin d'apprentissage de la natation scolaire par la Communauté de Communes et la construction d'un City Stade par la Ville à proximité du Quartier des Polognes.

- **Une vocation résidentielle** avec la réalisation future d'un important programme d'habitat.

Le futur bassin d'apprentissage de la natation scolaire.

Le futur bassin d'apprentissage de la natation scolaire dont la construction démarrera en novembre 2017 sur l'emprise du bâtiment ASSERVIS qui a été déconstruit par l'entreprise Bâtichoc de Riedisheim et dépollué par l'entreprise TED de Sochaux. Le futur bassin aura une emprise de 852,12 m² ; il comprendra deux bassins inox, l'un de 9 mètres par 9 mètres, l'autre de 12,60 mètres par 6,40 mètres. La profondeur sera de 1,25 mètre pour les deux. La structure disposera d'un hall d'entrée de 33,41 m² qui fera office d'accueil et de sas. 53,64 m² seront réservés pour des bureaux, des vestiaires et l'infirmierie. Les enfants disposeront de vestiaires sanitaires d'une superficie de 218,22 m². Le hall bassin aura une surface de 497,86 m² soit un peu plus de la moitié de la superficie du bâtiment. La galerie technique et le bassin tampon compteront 301,10 m² et les locaux techniques occuperont 48,99 m². L'implantation du futur bassin à Héricourt permet de réduire son coût de fonctionnement et notamment en ce qui concerne les frais de chauffage, ceci grâce à la proximité de la chaufferie bois du Quartier Maunoury.

La Ville centre de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt évolue et se transforme. A ce jour, trois quartiers d'Héricourt sont en cours de mutation. La construction d'un troisième gymnase au Champ de Foire viendra parachever la métamorphose de ce quartier commencée avec l'implantation des entreprises A2E et Hermès et la construction du nouveau parking. Au quartier de la Filature, la démolition de l'entreprise ASSERVIS pour y implanter le futur bassin d'apprentissage de la natation a enclenché le processus de renouveau. À la Grand Pré les projets d'urbanisation, immeubles IDEHA et future résidence senior, signent le renouveau de cet espace.

Editorial

Ce nouveau magazine intercommunal et communal permet de vous présenter les actions engagées et les réalisations de la CCPH et de la ville d'Héricourt.

10 grands chantiers sont lancés cet automne.

2 d'entres-eux sont conduits par la CCPH :

1. Le troisième gymnase
2. Le bassin d'apprentissage de la natation scolaire.

7 autres sont conduits par la ville :

1. Les travaux d'accessibilité à la Mairie
2. Le réaménagement de la deuxième tranche des berges de la Lizaine
3. La Résidence Senior Autonomie
4. La construction du 8 logements à la Craie
5. Les travaux d'étanchéité des réseaux d'assainissement au faubourg de Montbéliard
6. Travaux d'aménagement du city-stade du quartier des Polognes
7. Courant décembre, le lancement des travaux des réseaux au faubourg de Belfort.

En dernier lieu, le 10^{ème} chantier concerne la nouvelle déchetterie qui est une réalisation du Sytevom.

La ville Centre poursuit une dynamique de développement grâce à des ressources stables avec l'implication de plus en plus évidente de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt pour les grands projets d'équipement et de services.

Au total, depuis 2014, plus de 70 réalisations publiques et privées ont été menées à bien pour un investissement total de plus de 85 millions d'euros.

Nous publierons dans le magazine du printemps 2018 la liste des ces 70 réalisations.

Grâce à l'action conjuguée de la ville et de la CCPH, deux quartiers sont en pleine mutation.

- Le secteur du tissage du Pâquis complètement remodelé et requalifié en trois phases successives : implantation d'A2E (100 salariés), installation de la manufacture Hermès (actuellement 210 salariés) et requalification des espaces publics du Champ de Foire. Dans quelques jours, le démarrage des travaux du troisième gymnase achèveront la mue de ce quartier.
- En second lieu, le lancement des travaux pour la requalification complète de la filature du Moulin. La ville et la CCPH ont acquis la totalité de l'emprise foncière et ont effectué les premières démolitions. Les travaux de construction du bassin d'apprentissage vont commencer et ils préfigurent la mue complète de ce quartier à proximité de l'école Grandjean
- Enfin les efforts de la ville pour relancer le programme d'aménagement de la friche de la Grand-Pré, en suspens depuis plusieurs années, avec le démarrage de la Résidence Senior autonomie vont donner un coup d'accélérateur à ce programme privé.

Nos efforts de mutualisation avec la Communauté de Communes, le pacte fiscal ainsi que les ressources nouvelles générées par le développement des entreprises permettent de stabiliser nos ressources fiscales malgré un désengagement important de l'Etat. Les impôts sont globalement gelés sur la ville et le prix des services baisse. C'est le cas pour les ordures ménagères (- 6 % en moyenne) et c'est également le cas pour le prix de l'eau (- 5 %).



Trois actions sont engagées par la CCPH pour l'avenir :

- Le lancement du schéma de développement des liaisons douces et cyclables avec notamment la requalification de la route du tram dès 2018 à l'usage des promeneurs, familles, cyclistes et rollers en direction de Couthenans et de Luze.
- La préparation des études d'aménagement de la 3^{ème} zone d'activité (10 hectares) aux Guinottes.
- Enfin, la poursuite des études du PLUI sur le plan intercommunal.

Deux autres chantiers d'avenir seront lancés directement par la ville (2018 - 2019 - 2020) :

- La création d'un parc urbain sur le secteur de la Lizaine (2ha) : lancement d'un concours d'architecte en 2018.
- La requalification et l'embellissement des espaces publics de la Tour du Château.

Ces nouveaux investissements s'inscrivent dans notre volonté intercommunale et municipale de conforter l'attractivité et la qualité de vie de notre ville et du pays d'Héricourt.

À l'approche des fêtes de fin d'année, je souhaite que nos manifestations festives ou culturelles (Saint Nicolas, concert d'hiver) nous rassemblent pour des moments de convivialité.

Bien cordialement

Fernand BURKHALTER

Maire d'Héricourt

Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

Directeur de la publication : **Fernand BURKHALTER**

Délégué à la Communication CCPH : Vice-président **Jean-Claude KUBLER** Maire de Châlonvillars.

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : André AUBERT - Bernadette THEVENIN - Jacques LODS -

Impression : Imprimerie Estimprim Montbéliard / Dépôt légal : Novembre 2017

Rénovation du Terrain de Football Stabilisé

Le terrain de football stabilisé de la Lizaine qui est utilisé régulièrement par les élèves du Lycée Aragon en période hivernale, et par les clubs de football du Pays d'Héricourt, avait grand besoin d'être rénové.

La rénovation du terrain de football stabilisé a été effectuée par l'entreprise SOLDRAIN domiciliée à Collégien dans le Département de Seine-et-Marne.

son confort de jeu sans en altérer la planéité et sans remonter les cailloux de la couche drainante. Ces travaux ont été effectués en six étapes distinctes, nous vous livrons ici le



Stade stabilisé de la Lizaine : épandage de schiste rouge

Cette Entreprise est spécialisée dans la construction, la rénovation et la régénération des équipements de sports : terrain engazonné, terrains stabilisés et terrains synthétiques.

Des travaux en cinq étapes.

Les travaux de régénération du stade stabilisé de la Lizaine ont eu lieu les 18 et 19 septembre 2017. Ils ont été conduits avec pour objectif de redonner au sol toute sa souplesse, sa perméabilité et

déroulé de ces différentes opérations :

1. Nivellement : le terrain stabilisé a été nivelé dans sa globalité en suivant scrupuleusement les pentes existantes. Les tracés au plâtre ont été gommés et la surface entièrement nettoyée avec le ramassage des cailloux.

2. Recharge de la chape : la chape de matériaux en schiste rouge a été rechargée avec du matériau identique au préexistant. A cet effet soixante

tonnes de matériaux ont été apportées et réparties soigneusement sur la surface du terrain.

3. Décompactage : à l'aide d'un décompacteur tracté, le sol du terrain stabilisé a été travaillé à trente centimètres de profondeur durant cette opération, l'ancien et le nouveau matériau ont été mélangés pour former la nouvelle chape.

4. Criblage : à l'aide d'un cribleur tracté le sol a été nettoyé et tamisé afin d'homogénéiser la surface du sol. Avec cette opération les cailloux supérieurs à 8 mm sont éliminés.

5. Fin du nivellement : à l'aide d'un outil combiné multifonctions tracté, le terrain est nivelé en surface dans plusieurs sens.

6. Stabilisation : à l'aide d'un cylindre tracté la chape a été stabilisée et rendue propre à la pratique du football.

Entretien le terrain au quotidien.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 18 500 € TTC. Ils ont été réalisés à la fin de l'été car il est en effet préférable pour obtenir un bon résultat, de compter sur un taux d'humidité résiduel dans le matériau à travailler. De telles conditions permettent d'obtenir davantage de malléabilité du matériau et une meilleure répartition à la surface du sol.

Il sera nécessaire dans les mois et années à venir de poursuivre l'entretien du terrain avec des opérations régulières telles que : l'arrosage si nécessaire, le passage fréquent du combiné multifonctions et le roulage afin de poursuivre le processus de stabilisation mécanique.

Le stade stabilisé de la Lizaine a été rénové les 18 et 19 septembre 2017 par l'entreprise SOLDRAIN domiciliée à Collégien dans le Département de Seine-et-Marne. Le terrain de la Lizaine a été nettoyé, nivelé et décompacté.

60 tonnes de schiste rouge ont été employées à la régénération de la chape. Le coût de ces travaux s'est élevé à 18 500 € TTC.

Nouvelle déchetterie : trois fois plus grande que l'ancienne. 750 000 € de travaux

Avec 7 347 m², contre 2 500 m² pour l'ancienne déchetterie, la nouvelle déchetterie disposera d'une surface trois fois plus grande. La construction a commencé lundi 11 septembre 2017 avec les travaux de terrassement.



Travaux nouvelle déchetterie, en arrière plan ancienne déchetterie

La nouvelle déchetterie sera implantée face au giratoire qui dessert l'entreprise Acier Plus sur une parcelle d'une surface de 12 015 m² du champ de la Combe. Cette parcelle a été acquise par la CCPH qui l'a rétrocédée au SYTEVOM qui est le commanditaire de cette opération. La CCPH se charge des travaux des viabilités qui desservent cette parcelle.

Un investissement de 750 000 €.

Cette future déchetterie de nouvelle génération, sera conçue avec le souci de répondre aux exigences des usagers et aux normes environnementales en vigueur. Les quais implantés linéairement accueilleront douze bennes, de quoi satisfaire les besoins des habitants du Pays d'Héricourt qui sont venus à 70 000 reprises en 2016 et qui ont déposé 5 500 tonnes de déchets. De nouvelles filières seront créées et valorisées avec des bennes dédiées au plâtre, au polystyrène, aux huisseries. Un espace sera dédié à la création d'une ressourcerie. Dans cette ressourcerie seront collectés des objets dont les

usagers souhaitent se débarrasser. Ces objets seront réparés et reconditionnés puis vendus sans but lucratif. Cette ressourcerie permettra de donner une seconde vie aux objets en créant des emplois. Les revenus issus de cette ressourcerie seront investis dans le développement de services reconnus d'intérêt général.

Création d'une Végèterie.

Un espace de 1000 m² sera exclusivement dédié à la création d'une Végèterie. Fréquemment les bennes dédiées aux végétaux sont rapidement remplies et les usagers contraints de revenir. C'est pourquoi il a été décidé de créer un nouveau service pour les végétaux uniquement : la Végèterie.

La Végèterie est une aire de dépose des végétaux simplifiée par le déchargement au sol. Elle est gardiennée et les conditions d'accès sont les mêmes qu'en déchèterie.

Lorsque la plateforme sera remplie, le SYTEVOM fera intervenir un broyeur qui réduira les végétaux en broyat.

Ce broyat sera livré aux agriculteurs locaux, qui le mélangeront aux effluents d'élevage pour obtenir un compost de qualité.

Ce compost sera ensuite épandu sur les terres agricoles du Département. Il jouera le rôle d'engrais pour les cultures. D'où l'intérêt de ne pas retrouver des plastiques et de la ferraille dans les bennes qui finissent dans les champs des agriculteurs.

Une déchetterie accessible et sécurisée.

Le trafic des usagers sera sécurisé avec la séparation des flux usagers des flux poids lourds. Un contrôle d'accès sera mis en place et les locaux sociaux du personnel disposeront d'eau potable.

L'ancienne déchetterie pourrait retrouver un repreneur. Une entreprise a lancé une étude de marché pour l'implantation d'une déchetterie à l'attention des professionnels de l'Aire Urbaine.

Mercredi 11 octobre 2017, à l'occasion d'une réunion de chantier, Franck Tisserand, président du SYTEVOM, Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Jean Valley, Maire de Champey et vice-Président du SYTEVOM ont visité le site et constaté l'excellente réalisation des premiers travaux et notamment le terrassement.

- **Un accès facilité pour éviter les files d'attente notamment les vendredis et samedis**
- **Des flux séparés avec un accès individualisé et un circuit propre pour les Poids Lourds.**

PACKMAT, un constructeur au service de l'environnement

Créée en 2008, l'entreprise PACKMAT est une société héricourtoise qui développe, fabrique et commercialise des bennes à ordures ménagères à chargement latéral ainsi que des équipements destinés au traitement des déchets.



Démonstration de l'Automizer en présence du Maire d'Héricourt

Trois « packmat » équipent les déchetterie de Haute-Saône.

La société PACKMAT développe différentes variantes de compacteurs. À ce jour six cents équipements de compactage ont été produits et sont en service en France et à l'étranger. Actuellement les déchetteries de la Communauté de Communes du Pays Riolais et de la Communauté de Communes du Pays de Lure sont équipées de compacteurs.

Le compactage évite la saturation des bennes et facilite le fonctionnement des

zones d'accueil dans les déchetteries. Le compactage permet de réduire par deux les volumes de déchets, de doubler sans agrandissement la capacité de stockage, d'absorber les pics d'apport en fin de semaine sans augmenter les effectifs et évite de surdimensionner les futures déchetteries.

Les économies de transport réalisées peuvent être de l'ordre de 50 %. Le retour sur investissement après acquisition d'un modèle PACKMAT est inférieur à deux ans.

Un fort succès commercial sur le territoire national.

Sous licence LABRIE l'entreprise héricourtoise fabrique l'AUTOMIZER. Il s'agit d'une benne de collecte des ordures ménagères à chargement latéral, cette benne est conçue pour

être servie par une seule personne. L'opérateur pilote le bras de chargement depuis son poste de pilotage au moyen de caméras. L'entreprise escompte une production de trente bennes par an pour les années à venir. L'emploi d'une benne automatisée génère une économie de 40 % par rapport à une collecte classique. A ce jour, cent bennes à chargement latéral sont en service en France. La CCPH est équipée d'un AUTOMIZER comme Epinal, Castres, Angers, Grenoble, Valenciennes...

L'entreprise a récemment investit 1 million d'euros dans le développement d'un nouveau modèle nommé « Cobbra ». Il s'agit d'une machine de type mono opérateur qui est équipée d'une grue et d'un bras de préhension latéral, elle a été spécialement développée pour la collecte de conteneurs posés dans des rues étroites ou contre un mur.

8 Millions de Chiffres d'Affaires et 10 % du marché national.

PACKMAT emploie 47 personnes dont quatre slovaques en intérim. En 2016 l'entreprise avait réalisé un chiffre d'affaires de 6,9 millions d'euros, elle espère dépasser pour l'année 2017 les 8 millions d'euros. Malgré de belles perspectives, néanmoins l'entreprise craint pour son développement car elle peine à recruter les salariés dont elle a besoin dans les métiers suivants : peintres, monteurs, mécaniciens auto et poids lourds...

L'entreprise détient 10 % du marché national. Elle souhaite davantage concurrencer les entreprises allemandes du secteur en proposant des machines plus performantes et plus hautes en gamme.

Un compacteur PACKMAT entièrement électrique avec batteries embarquées est actuellement en test depuis un an sur une déchetterie de notre région.

Si toutes les déchetteries de France étaient équipées de PACKMAT il y aurait par an :

- 1 000 000 de camions en moins sur les routes,
- 19 750 000 litres de Gasoil en moins payés à la pompe,
- 66 162 tonnes de CO2 (carbone) en moins,
- 973 tonnes de NOX (oxyde d'azote) en moins,
- 92 tonnes de particules en moins dans l'atmosphère.

Guinnottes : l'ADAPEI Pro 70 se dévoile

Au mois de septembre 2016, l'ADAPEI Pro 70 d'Héricourt a emménagé aux Guinnottes II. Vendredi 22 septembre 2017, après une année de production, l'entreprise a ouvert les portes de ses nouveaux locaux, à ses partenaires et aux familles de ses salariés.



Vendredi 22 septembre 2017, visite du nouvel atelier

L'ADAPEI Pro 70 d'Héricourt, a transféré progressivement durant l'année 2016, la totalité de ses unités de production du site de la rue Marcel Paul vers la Zone d'activités des Guinnottes II. Le nouvel établissement qui représente un investissement de 6 millions d'euros dispose d'une surface de 7 000 m² sur une emprise foncière de 21 000 m².

Un bâtiment fonctionnel adapté aux besoins des 200 salariés.

Idéalement positionné au bord de la deux fois deux voies et visible de tous, ce nouveau bâtiment a été conçu en fonction des capacités de production du personnel, mais aussi pour mieux répondre aux commandes des entreprises partenaires comme par exemple le groupe PSA ou l'entreprise Souchier d'Héricourt. Cette nouvelle unité de production regroupe trois services distincts qui comptent au total 200 salariés.

- Un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) d'une capacité de 70 places pour travailleurs handicapés. Ces travailleurs sont répartis sur différents ateliers : soudure, conditionnement, assemblage/montage et espaces verts.

- L'Entreprise Adaptée (EA) et son atelier soudure, qui représente 42 emplois équivalents temps plein pour salariés reconnus handicapés.

- Un Service d'Activités en Temps Partagé (SATP) d'une capacité de 7 places qui propose des activités adaptées aux travailleurs d'ESAT à temps partiel.

Un positionnement idéal.

Depuis sa création, l'ADAPEI a toujours mis en avant le savoir-faire des travailleurs handicapés et leurs compétences professionnelles. C'est avec ces atouts, qu'elle a développé un véritable partenariat avec PSA qui est son principal client et qui lui fait confiance depuis des décennies. L'ADAPEI a obtenu de nouveaux marchés de soudure sur

les nouvelles Peugeot 308, 3008, DS7 et Opel Grandland X. Ce nouveau bâtiment permet de répondre à cette montée en volume dans des conditions de travail et d'accueil améliorées. Aussi grâce à ces nouveaux marchés une vingtaine d'emplois d'ouvriers handicapés d'EA et d'encadrants ont ainsi été créés.

Avec les fortes commandes de 3008 l'atelier de l'EA tourne à plein régime, une équipe de nuit (21h05 à 4h45) est en place depuis le 11 septembre dernier. Cette charge de travail a nécessité le recrutement d'une vingtaine d'intérimaires.

Actuellement l'ADAPEI Pro 70 d'Héricourt compte deux cents employés dont 80 % de salariés en situation de handicap en effectif de production. Dans les domaines du conditionnement, de l'assemblage et de l'emballage les principaux clients sont SEB, Pyle Industrie, Soprofen, Vetoquinol...

La nouvelle unité de production de l'ADAPEI Pro 70 aux Guinnottes est en activité depuis septembre 2016. Ce nouvel établissement offre aux travailleurs handicapés qui composent son effectif une nouvelle chance de réussite et d'intégration dans la société. A la pointe de la technologie, l'ADAPEI Pro 70 produit en moyenne 20 000 pièces par jour pour le groupe PSA.



BHM Electric

L'entreprise BHM Electric est installée aux Guinnottes depuis le mois de mai 2017. Elle est spécialisée dans les travaux d'électricité, de chauffage, d'éclairage et de domotique. BHM Electric propose ses services aux industriels et aux particuliers.



BHM Electric aux Guinnottes I

Créée et dirigée par Rachid Baqili originaire d'Héricourt, l'entreprise bénéficie aux Guinnottes d'un positionnement favorable qui lui permet de rayonner sur tout le nord Franche-Comté et au-delà.

Des compétences électriques.

L'entreprise prend en charge tous les travaux classiques d'électricité dont peuvent avoir besoin les particuliers. Sur courant fort ou faible, les électriciens de BHM Electric installent lampes, ampoules, disjoncteurs, compteurs, armoires électriques, prises, interrupteurs et systèmes de climatisation. Les électriciens de BHM Electric sont régulièrement informés des évolutions technologiques afin de faire

profiter à tous des dernières innovations. En cas de rénovation BHM Electric est en capacité de s'occuper de la remise aux normes de toutes les installations en prenant garde de respecter les normes en vigueur. Expérimentés et formés en continu, les électriciens de l'entreprise sont en mesure d'intervenir rapidement sur tous types de systèmes.

Des chauffagistes expérimentés rompus à toutes les énergies.

L'entreprise emploie des chauffagistes expérimentés et formés à tous les types d'énergie, capables de conseiller sur les équipements les mieux adaptés aux besoins et aux budgets. L'entreprise est en mesure d'installer des chauffages (électricité, gaz, bois, fioul), des pompes à chaleur, des poêles et des centrales de traitement de l'air. BHM Electric peut aussi installer des panneaux photovoltaïques ou des chauffe-eaux thermodyna-

miques. BHM Electric effectue également l'entretien ou le dépannage de toutes formes de chauffage.

Des spécialistes en domotique.

Pour gagner en confort, et améliorer la sécurité des habitations, BHM Electric propose des installations de systèmes de domotique. Afin de contrôler tous les équipements d'une maison ou d'un appartement à distance, et être prévenu en cas d'infraction, BHM Electric installe des systèmes d'alarme, d'interphone ou de vidéosurveillance, des systèmes de gestion à distance des éclairages, du chauffage, des ouvertures et fermetures de portes, de fenêtres, de volets...

Une entreprise au service des professionnels.

BHM Electric, se charge aussi de tous les travaux d'électricité industrielle et réalise tous les projets d'installation de systèmes et d'appareillages électriques pour toutes les entreprises sur un chantier de neuf ou de mise en conformité.

Pour tous les locaux professionnels, l'entreprise propose aussi des installations de qualité pour optimiser l'éclairage des lieux d'activité. BHM Electric offre la possibilité aux industriels de rester connectés en permanence à leurs entreprises grâce à ses systèmes de domotique qui permettent de contrôler à distance des systèmes de sécurité très performants. BHM Electric peut aussi intervenir dans le cadre d'un déménagement d'entreprise.

L'entreprise BHM Electric est installée aux Guinnottes depuis le mois de mai 2017. Elle compte 9 employés, 3 intérimaires et 3 apprentis. Spécialisée dans l'électricité, le chauffage et la domotique BHM Electric s'adresse aux particuliers et aux professionnels. BHM Electric collabore avec les plus grandes entreprises du secteur, Général Electric, Alstom, Hermès...

Coordonnées :

10, rue des Guinnottes - Tél. 03 84 36 81 36
du lundi au Vendredi de: 08h00 - 12h00 / 13h00 - 18h00

Bouteilles du Monde

Après une carrière bien remplie dans le Handball, Guillaume Stocker ancien capitaine du BAUHB, a créé l'entreprise Bouteilles du Monde. Cette entreprise spécialisée dans l'import de spiritueux est installée aux Guinnottes depuis le 1^{er} septembre 2017.



Guillaume Stocker

Guillaume Stocker a créé son entreprise en 2010. Après avoir travaillé pendant deux années pour le compte d'une société parisienne spécialisée dans l'importation de spiritueux, il décide de se lancer et de fonder sa propre affaire. Durant cinq années Guillaume Stocker mène de front sa carrière de handballeur professionnel et son nouveau métier. Au fil de ces cinq années, il se constitue une petite trésorerie afin de préparer sa reconversion.

Une reconversion réussie.

Au soir du 16 mai 2015, au terme d'un ultime match victorieux contre Saint-Gratien, Guillaume Stocker, après douze années de bons et loyaux services au BAUHB, tire sa révérence à 35 ans, au handball de haut niveau. Il décide alors de se consacrer exclusivement à la

bonne marche de son entreprise « Bouteilles du Monde ».

La société « Bouteilles du Monde » importe des spiritueux du monde entier. Depuis sa création en 2010, l'entreprise n'a cessé de progresser, le catalogue de la société est passé de 5 à 70 pages de produits. La société importe, via des plates-formes européennes, les alcools et les spiritueux dont elle a besoin pour son activité de revente. Les produits importés viennent du monde entier : whisky du Japon, de Taïwan, rhum de Cuba, du Venezuela, du Guatemala, de Saint-Domingue...

« Bouteilles du Monde » travaille exclusivement avec des cavistes, des hôtels, des restaurants et quelques grandes surfaces.

Esprit Vaudou.

Passionné par le rhum, Guillaume Stocker a créé « Esprit Vaudou »

une gamme de rhums envoutants. Cette création originale est le résultat d'assemblage de différents rhums de grande qualité sagement et patiemment travaillé. La marque « Esprit Vaudou » est exclusivement dédiée au rhum, elle est distribuée sur l'ensemble du territoire français. Des agents spécialement mandatés aux quatre coins du pays en assurent la promotion et la diffusion auprès des distributeurs.

Guillaume Stocker donne sans compter à son entreprise et comme pour le handball il ne ménage pas ses efforts pour réussir. L'entreprise traite annuellement plus de 350 000 bouteilles et son chiffre d'affaires est en constante progression.

Guillaume Stocker ancien handballeur professionnel et actuel vice-président du BAUHB a créé en 2010, l'entreprise « Bouteilles du Monde ». Installée aux Guinnottes depuis le 1^{er} septembre 2017, l'entreprise forte de sa marque « Esprit Vaudou » part à la conquête de nouveaux marchés.

Contrat Ruralité 2017 - 2020

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé de s'engager dans un Contrat de Ruralité pour la période 2017-2020. Le Contrat de Ruralité vise à coordonner les moyens techniques, humains et financiers afin d'accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire.



Signature du Contrat de Ruralité le 12 juillet 2017 - Préfecture de Vesoul

Mercredi 12 juillet 2017, en préfecture à Vesoul, Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a signé avec Marie-Françoise Lecailon, Préfète de la Haute-Saône un Contrat de ruralité portant sur trois dossiers.

Trois dossiers du Pays d'Héricourt présentés au Contrat de Ruralité.

3 dossiers ont été retenus au titre du contrat de ruralité mobilisant

103 250 € de subventions réparties entre le FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) et la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

- Depuis le mois de décembre 2016 le dossier du futur gymnase du Champ de Foire est prioritaire et cette opération d'un coût de 1 950 000 € qui bénéficiait déjà d'une aide conséquente de l'Etat avec 585 000 € de DETR a été complétée par une subvention du FSIL de 64 000 €.
- Les abords de la Maison de la Formation projetés pour 125 500 € bénéficient d'une aide du FSIL à hauteur de 18 250 €.

- Enfin la démolition partielle de la filature du Moulin prévue pour un coût de 121 000 € a été retenue au titre de la DETR 2017 pour 21 000 €.

Le Contrat de Ruralité.

Le contrat de ruralité a pour objectif de coordonner tous les outils, dispositifs et moyens existants pour développer notre territoire rural. Il accompagne la mise en œuvre de projets de territoire fixé par le Conseil Communautaire, à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt (ci-dessus) Ce contrat vise à améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité de notre Pays d'Héricourt en soutenant notre développement. En 2017 la Région Bourgogne Franche-Comté a perçu 11 millions au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) pour financer les Contrats de Ruralité de son territoire. Ces 11 millions ont été affectés principalement sur des projets d'investissements dont notamment les trois projets de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, a signé en Préfecture à Vesoul, le 12 juillet 2017, un Contrat de Ruralité. Avec ce Contrat, la Communauté de Communes escompte 103 250 € d'aides supplémentaires pour financer le Gymnase du Champ de Foire, les abords du Centre de Formation, la démolition de la Filature.

Les Coquerilles

Le Conseil Communautaire envisage l'aménagement d'un nouveau parc d'activités « Les Coquerilles ». Ce parc est projeté dans le prolongement de la zone des Guinnottes II en bordure de la deux fois deux voies RD 438.

Les Guinnottes 1 et 2 sont à présent commercialisées à près de 90 %. Pour préparer l'arrivée de nouvelles activités économiques, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a successivement révisé le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) puis engagé les acquisitions de terrains pour créer les Guinnottes 3. À présent ces acquisitions foncières d'une superficie de 11 hectares et 66 ares sont réalisées. Les fouilles archéologiques ont été réalisées et le défrichement de la zone a été effectué au mois de février 2016. Toutes les études préalables sont à présent achevées.

Les Guinnottes : une zone d'activités dynamique et florissante.

En quelques années, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt aura mis à la disposition des nouvelles entreprises près de 45 hectares de parc d'activité. La zone d'activités des Guinnottes accueille aujourd'hui des entreprises innovantes et créatrices d'emplois :

- Guinnottes 1 : Alios Ingénierie, Monnier, Gaussin, SMA Inter Acai, Pyrenni, Ienn, Sopréma, Someca, Thévenin Ducrot Distribution, DIRE EST, Hôtel d'entreprises, Bouteilles du monde, BHM électrique, Franche-Comté Agencement.
- Guinnottes 2 : X-Nov, Transport Bertrand, Leclerc-drive, restaurant McDonald, Kubota, Didier distribution, Z Manutention, ADAPEI.

Les Guinnottes 3, Un projet de développement à 3,5 millions d'euros.

La réalisation de ce projet d'envergure est de l'ordre de 3,5 millions d'euros. Il requiert une capacité d'investissement et des moyens

techniques internes dont la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt ne dispose pas.

C'est pourquoi elle envisage de confier la réalisation de ce projet à un aménageur privé par le biais d'une concession d'aménagement, solution qui avait été choisie lors de la construction des Guinnottes I et II.

Dans ce cadre, le concessionnaire qui sera retenu par la Communauté de Communes assurera la maîtrise d'ouvrage, ainsi que la réalisation des études et toutes les missions concourant à leur réalisation. Le concessionnaire souscrira les emprunts et la Communauté de Communes n'interviendra que par avance remboursable ou par le biais de participation. Le contrat de concession et notamment les conditions financières qui lui seront attachées sera soumis à délibération du Conseil Communautaire pour approbation.



Emprise des GUINNOTTES III défrichées

La nouvelle zone d'activités des Coquerilles qui est projetée dans le prolongement des Guinnottes II, est en préparation. La réalisation de ce projet, qui est évaluée à 3,5 millions d'euros, sera confiée à un aménageur privé dès lors que les contacts économiques seront confirmés.

Le Recteur d'Académie rend hommage au Chœur du Collège

La rentrée scolaire 2017 des écoliers, collégiens et lycéens a eu lieu le lundi 04 septembre 2017. Au Collège Pierre et Marie Curie, la rentrée s'est effectuée en musique sous la houlette de Vincent Boissenin le nouveau Principal.



Les élèves chantent devant Jean-François Chanet, Recteur d'Académie

À l'occasion de cette rentrée, Julien Jacquot, professeur de Musique au Collège Pierre et Marie Curie, a composé une chanson « Des gommes et des crayons ». Une chanson reprise en chœur par plus de 350 élèves devant Jean-François Chanet, recteur de l'Académie et en présence de Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

« **Des gommes et des crayons.** » : **une interprétation émouvante pour un chœur de 300 élèves.**

Avec cette chanson qu'il a composée en une nuit, Julien Jacquot a souhaité faciliter l'intégration des élèves de sixième qui commencent une nouvelle vie scolaire au Collège Pierre et Marie Curie. Les paroles de cette chanson inspirées des directives de Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale, prône l'effort dans l'acquisition de la connaissance et la volonté d'avancer dans la même direction, quelle que puisse être la distance, pour un monde de confiance et de tolérance.

Des Gommes et des Crayons

Auteur : Julien Jacquot

Sommeil agité réveil difficile / La fin de l'été une voix fragile / Je les vois marcher ces ombres qui passent / qui vont composer ma nouvelle classe / quand c'est la rentrée je fais la grimace / je me sens noyé perdu dans la masse / des démonstrations, des arts et des sciences / je sais la pression et ses exigences.

Des gommes et des crayons / pour que le monde avance / partage et cohésion / pour se donner confiance / des gommes et des crayons / pour plus de tolérance / une même direction / quelle que soit la distance.

Pas d'appréhension car nous ferons face / à toute équation ou autre qui passe / sois le bienvenu / ici c'est ta place / qu'il soit entendu ici pas d'impasse /

Des gommes et des crayons / pour que le monde avance / partage et cohésion / pour se donner confiance / des gommes et des crayons / pour plus de tolérance / une même direction / quelle que soit la distance.

Action réaction entrons dans la danse / ensemble avançons vers la connaissance / on progressera avec espérance / et on se dira bientôt les vacances.

Des gommes et des crayons / pour que le monde avance / partage et cohésion / pour se donner confiance / des gommes et des crayons / pour plus de tolérance / une même direction / quelle que soit la distance.

Le Collège Pierre et Marie compte 760 élèves, dont 39 sont scolarisés en SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) et 11 en ULIS (Unités Localisées pour l'Insertion Scolaire). Les élèves sont répartis dans 36 classes avec 56 professeurs et 34 agents (entretien, surveillants, cuisiniers, personnel administratif).

Le Conseil Départemental de la Haute-Saône a investi depuis 2014 plus de 4,5 millions d'euros dans la rénovation, la modernisation du Collège : cantine, façades, chauffage, isolation, réseaux électriques et réseaux informatiques.

AGENDA DES ACTIVITES MUSICALES D'OCTOBRE 2017 A JUIN 2018

DÉCEMBRE 2017

Dimanche 3	17h00 – Eglise d'Héricourt	Concert de la chorale A'Chor avec la participation des élèves de la classe de chant
Samedi 9	17h00 – Salle Jean Robein	Audition de la classe de flûte traversière (créations, transcriptions, arrangements...)
Samedi 16	20h30 – La Cavalerie	Concert d'hiver de l'Orchestre d'Harmonie avec la participation de l'Harmonie Junior Soliste : Pascal BOUTON (trompette)
Semaine du 18	Matin	Spectacles « Boucle d'or et les 3 Ours » pour les maternelles

JANVIER 2018

Dimanche 21	16h00 – Salle Jean Robein	Audition « Jeunes Solistes » de l'Ecole de Musique
Samedi 27	16h30 – Salle des Fêtes	Concert de l'Harmonie Junior et des orchestres d'élèves (2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} années)

FÉVRIER 2018

Samedi 10	20h30 – La Cavalerie	Ensemble de cuivres de l'Orchestre Symphonique de Mulhouse
Lundi 12 au vendredi 16	14h00 à 18h00 Salle Jean Robein	Stage d'orchestre pour les élèves de fin de 1 ^{er} cycle et 2 ^{ème} cycle
Vendredi 16	19h00 – Salle Jean Robein	Concert de fin de stage

MARS 2018

Du 12 au 16	Matin et après-midi	Spectacles des professeurs pour les enfants des écoles primaires sur le thème « la Musique et les Animaux »
Samedi 17	20h00 – lieu à préciser	Concert des professeurs tout public sur le thème « la Musique et les Animaux »
Samedi 31	20h30 – Salle Jean Robein	« Paroles de Saxophone » : Spectacle théâtral de la classe de saxophone

AVRIL 2018

Jeudi 5	20h30 – Théâtre Louis Jovet de Belfort	« Paroles de Saxophone » : Spectacle théâtral de la classe de saxophone
---------	--	--

MAI 2018

Samedi 5	Médiathèque F. Mitterrand (horaire à préciser)	Audition de la classe de flûte traversière sur le thème « Les Oiseaux » avec lecture de textes
Samedi 5	20h30 – La Cavalerie	Concert de printemps de l'Orchestre d'Harmonie
Mercredi 16	Après-midi	Spectacle de Choreia au Théâtre de Vesoul – « Crazy for You »
Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21	La Cavalerie – 20h30 vendredi et samedi et 16h00 le dimanche	Spectacles de Choreia : « Crazy for You »
Dimanche 27	Lieu à préciser	Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt : Concours national pour harmonies

OPPOSITION INTERCOMMUNALE FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAINS

L'INTÉRÊT DE L'ENFANT AVANT TOUT.

Pour qui se soucie comme nous du bien être des enfants, cette rentrée scolaire est marquée de bonnes nouvelles :

- le retour à la semaine de 4 jours que nous défendions lors des dernières municipales ;
- la scolarisation des enfants de Laire à Coisevaux.

Cette dernière nouvelle met un terme au chantage pensant sur le village : accepter la scolarisation de ses enfants dans les écoles de la ville d'Héricourt, malgré l'opposition des parents d'élèves, contre son adhésion à la communauté de commune du pays d'Héricourt.

Les élus du groupes Front de Gauche et Républicain ont dénoncé dès le début l'indignité de ce « marché ». Nous avons œuvré pour en révéler l'existence. Puis, sans relâche, nous avons appuyé les parents d'élèves et leurs élus : multipliant prises de position et petites avancées.

Par exemple : notre refus au conseil municipal d'Héricourt de juin d'ajouter un point à l'ordre du jour pour définir l'école de rattachement des enfants de Laire sur Héricourt. Cela aura permis de la retarder cette décision d'un temps qui fût au final précieux.

Notre groupe se réjouit donc d'avoir pu contribuer à la satisfaction des revendication des parents d'élèves de Laire.

EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

Participation par ailleurs reconnue, puisque les intéressés nous témoignent leur reconnaissance :

Reproduction d'un message reçu d'une parent d'élève de Laire :

« Bonjour M. Becker,
En cette veille de rentrée, je viens vous remercier une fois de plus, vous ainsi que toute l'équipe d'opposition au Conseil d'Héricourt, pour votre soutien et votre engagement au service de valeurs qui nous sont communes.
Chaque petite décision ou prise de position fut importante sur ce long chemin pour nous amener là et je vous en suis très reconnaissante.»

Site : hericourtoppositiondegauche.wordpress.co

Crazy for You

Le Chœur Choreia fera son retour ce printemps avec une comédie musicale américaine « Crazy for You ».

Cette nouvelle comédie musicale mariera avec originalité danse, musique et claquettes.

Un rendez-vous à ne pas manquer !



Répétition à l'école de musique en compagnie d'Anne-Marie Gros

Le Chœur Choreia a été créé avec l'objectif de donner aux adolescents, qui en éprouvent le désir, une formation artistique qui leur permette de chanter, de danser, d'improviser et de jouer sur scène. Les adolescents et jeunes adultes qui participent au Chœur Choreia disposent d'un éventail de moyens importants et de conseils nécessaires pour apprendre et prendre du plaisir. Sur un rythme de deux fois deux heures par semaine, un samedi par mois, et durant les vacances scolaires les jeunes acteurs, chanteurs et

Une formation artistique multidisciplinaire.

danseurs préparent ce spectacle dans la concentration. Anne Marie Gros, chorégraphe, metteuse en scène, et Thierry Lalo, spécialiste du jazz vocal, accompagnent et conseillent avec professionnalisme les membres du Chœur Choreia dans leur démarche artistique. Depuis sa création en 2011, le Chœur Choreia s'est produit à plusieurs reprises hors les frontières du Pays d'Héricourt, à Vesoul au théâtre Edwige Feuillère, à Melisey dans la Bulle à Spectacle, en République Tchèque à České Budějovice.

« Crazy for You » un spectacle attendu !

Après « Made In England », qui a rencontré la saison dernière un très beau

succès auprès du public, le Chœur Choreia présentera à la fin du mois de mai 2018 son nouveau spectacle intitulé « Crazy for You ». Cette comédie musicale, d'après le livret de Ken Ludwig, est basée sur la comédie musicale « Girl Crazy » créée en 1930 sur des paroles d'Ira Gershwin et sur une musique de Georges Gershwin. « Crazy for You » a remporté en 1992 le « Tony Award » de la meilleure comédie musicale. L'histoire se déroule dans les années 1930. Un jeune employé d'une banque new-yorkaise est envoyé au Nevada pour faire la saisie d'un théâtre abandonné par ses propriétaires qui n'ont plus les moyens de le payer...

Un partenariat avec le Conservatoire de Ceské Budejovice.

Cette année le projet Choreia est porté par Culture 70 dans le cadre du Pack Culturel signé avec le Département de la Haute-Saône qui participe au financement. Ce spectacle se réalisera en partenariat avec le Conservatoire de České Budějovice, capitale de la Bohème du Sud en République Tchèque. Il fait suite aux échanges que l'Ecole de Musique a déjà eus avec nos amis tchèques depuis trois ans. Des musiciens tchèques viendront à Héricourt durant une semaine, et accompagneront le Chœur Choreia lors des spectacles du mois de mai 2018. Crazy for You est le deuxième spectacle produit dans le cadre du Pack Culturel conduit par Culture 70 et l'aide du Département de la Haute-Saône.

« Les Burlesques » sont romantiques ou presque !

Les fous chantants partiront dans un nouveau spectacle « Les Burlesques sont romantiques ou presque ». Un tour de chants décalé sur des chansons « d'amour » françaises qui ont marqué les années 1960 à 1990.

Les spectacles « Crazy for You » du Chœur Choreia et « Les Burlesques sont romantiques ou presque ! » de l'Atelier Chansons auront lieu à la Cavalerie les :

- **Vendredi 18 mai 2018 à 20H00**
- **Samedi 19 mai 2018 à 20H00**
- **Dimanche 20 mai 2018 à 16H00**

Renseignements :

École de Musique du Pays d'Héricourt

2 Rue du 47ème Régiment d'Artillerie - 70400 HERICOURT

Tél. : 03.84.56.73.02 / Courriel : ecole.musique@payshericourt.fr

MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT 2017/2018 Programmation

■ DUO MONTANARO - CAVEZ

"Musiques Libres sans Frontière"
SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017 à 20h30
Maison de la Convivialité - VERLANS



■ SPECTACLE MUSICAL GOURMAND

"Le dernier repas de Vatel et le siècle du roi Soleil"
SAMEDI 03 MARS 2018 à 20h30
Salle des Fêtes - HERICOURT



■ JAZZ BAND 007 "Big Band"

SAMEDI 24 MARS 2018 à 20h30
LA CAVALERIE - HERICOURT



■ DIVANO DROMENSA

"Cabaret Tsigane-Russie"
SAMEDI 27 JANVIER 2018 à 20h30
Salle de la Grande Fontaine - CHAMPEY



■ "LES COPAINS D'ABORD"

(Musique Classique, Tango, Chanson Française)
SAMEDI 28 AVRIL 2018 à 20h30
Salle des Fêtes - HERICOURT



MUSIQUE EN PAYS D'HERICOURT

Contacts : Secrétariat :

35 rue du Dr Gaulier

70400 Héricourt

Président : Claude JEANDEL : 06 76 03 50 77 - 03 84 46 25 54

@ : claude.jeandel.h@orange.fr

Réservations : Ecole de Musique d'Héricourt : 03 84 56 73 02

Jacques CARE : 03 84 46 04 81

@ : care.jacques@wanadoo.fr

Contrat Territoire Lecture : « Ecritures Graphiques »

La maîtrise de la lecture et de l'écriture est indispensable à la réussite scolaire. C'est pourquoi, l'Etat et les Collectivités Territoriales ont mis en place des partenariats pour en favoriser l'apprentissage.



Médiathèque : l'atelier de fabrication du Fab Lab dédié aux arts graphiques.

Grâce à cette politique ambitieuse notre pays s'est couvert d'un réseau dense de bibliothèques qui offre aux habitants des équipements culturels de proximité. Toutefois, malgré ces efforts, beaucoup reste à faire, car nombreuses sont encore les personnes éloignées de la lecture. Par ailleurs l'essor de la culture digitale a bouleversé les attentes du public. Depuis 2010, l'Etat propose aux collectivités territoriales le dispositif des contrats territoriaux lecture dont le

but est d'augmenter la pratique de la lecture.

Les objectifs du Contrat Territoire Lecture.

Le Contrat Territoire Lecture vise, à favoriser les synergies entre les acteurs culturels et éducatifs du territoire, à coordonner efficacement les actions et les projets en faveur de la lecture et à encourager les actions qui font de la bibliothèque un lieu de vie et de ressource. Il permet aussi le développement des équipements informatiques des bibliothèques et des ressources numériques pour répondre aux besoins des habitants.

Le contrat Territoire Lecture du Pays d'Héricourt : un Fab Lab pour les arts graphiques.

Devenue intercommunale le 1er janvier 2012, la Médiathèque a développé son offre de services avec la création d'une ludothèque, et la mise en place d'une politique d'animation très ambitieuse en partenariat avec d'autres services de la collectivité, notamment en direction de la Petite enfance, du Péri-scolaire et de l'Ecole de Musique... Encouragée par la progression significative du nombre de ses emprunteurs (+ 60 % depuis 2010) et l'obtention du prix national de l'animation des bibliothèques (décembre 2016), la Médiathèque a décidé de promouvoir un nouveau projet. Ce projet intitulé « Ecritures Graphiques » consiste à proposer des activités de création pour une approche différente du livre, de l'illustration et du graphisme. Les publics visés par ce contrat sont les élèves du Lycée Aragon, du Collège Pierre et Marie Curie, des écoles primaires de l'ensemble du territoire communal et des patients des établissements médicaux et paramédicaux. Les moyens mis en œuvre sont importants, partenariats transversaux avec d'autres services publics, création d'un atelier de fabrication FAB LAB dédié aux arts graphiques, organisation de résidence d'artistes, création d'un fonds spécifique sur les arts graphiques et d'une artothèque...

Le Contrat Lecture a été signé le mardi 04 juillet 2017 à la Médiathèque François Mitterrand par Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et François Marie, Directeur Adjoint de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Ce contrat a été conclu pour une durée de trois années, l'Etat versera 30 000 € sur trois ans et accordera une aide de 8 000 € pour l'achat de matériel de l'atelier de fabrication.

Un Fab Lab à la Médiathèque

Un espace dédié à la micro-édition artistique a été ouvert à la Médiathèque François Mitterrand. Baptisé « Héri Lab », ce nouvel espace est un laboratoire à fabrication (Fab Lab). Il est accessible à tous. Le public du Pays d'Héricourt, a découvert le Fab Lab à l'occasion d'Enlivrez-vous.

Le Fab Lab est un outil au service de la promotion et de l'apprentissage des arts graphiques. Laura Lefranc, diplômée de l'école Estienne, école du design de communication et des arts du livre, anime le Fab Lab.

Un Fab Lab bien équipé.

Laura Lefranc, pour assurer le fonctionnement du laboratoire à fabrication, dispose sous la main d'outils performants et adaptés aux

besoins des arts graphiques, une machine à sérigraphier, un traceur d'impression et une presse à estampes. Dans le cadre du Fab Lab, Laura propose aux participants un enseignement et des conseils mais aussi et surtout des activités d'imprimerie artisanales et numériques, les machines du laboratoire à fabrication se trouvant bien sûr à la disposition du public.

La création du Fab Lab est un prolongement de l'atelier de reliure et de réparation des livres créé à l'ouverture de la Médiathèque au public en 1997.

Le Fab Lab de la Médiathèque François Mitterrand est un atelier dédié à la créativité. Les activités proposées demeureront dans le domaine artistique. En aucune façon, le Fab Lab ne fera concurrence aux studios privés et autres enseignes commerciales, imprimerie, atelier de reprographie... C'est pourquoi l'impression ou la réalisation de documents commerciaux, d'affiches, de banderoles, et de documents

techniques ou informatifs seront interdites.

Horaires d'ouverture et tarifs.

Le Fab Lab sera ouvert pour la période du 1er septembre au 31 juillet, le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Du 1er au 31 août il sera ouvert le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Pour les usagers inscrits à la Médiathèque et habitant une commune de la CCPH, le tarif est fixé à 3 € la demi-journée et à 5 € la journée.

Pour les usagers inscrits à la Médiathèque mais ne résidant pas dans une commune de la CCPH, et les non inscrits mais résidant dans une commune de la CCPH, le tarif est de 4 € la demi-journée et à 7 € la journée.

Pour les personnes qui ne sont pas inscrites à la Médiathèque le tarif est de 5 € la demi-journée et de 9 € la journée.



Le Fab Lab à l'occasion de la manifestation "Enlivrez-vous !"

Héri Lab est un nouvel espace qui a été créé à la Médiathèque. Dans cet espace un laboratoire de fabrication le « Fab Lab » est dédié à la promotion et à la connaissance des Arts Graphiques. Laura Lefranc spécialiste du design et des arts du livre anime ce laboratoire ouvert à toutes et à tous.

**Médiathèque F. Mitterrand – 1, rue de la Tuilerie – 70400 Héricourt – 03 84 46 03 30
mediatheque@payshericourt.fr**

1 million d'euros pour la requalification urbaine de l'Entrée de ville côté Belfort

Le réaménagement de l'entrée de ville côté Belfort commencera au mois de janvier 2018. Cet important chantier estimé à 1 million d'euros, a pour objectif de remodeler les espaces publics de cette artère pour les sécuriser et les embellir.



Entrée de Ville côté Belfort.

Ces travaux visent à requalifier l'entrée de Ville où la circulation excessive des usagers se révèle très dangereuse. Pour des raisons de sécurité, ce programme de requalification de l'entrée de Ville se traduira par un aménagement urbain de qualité qui sécurisera les automobilistes ainsi que les piétons et les cyclistes. Une piste cyclable à double sens sera réalisée côté entreprises. La reprise des réseaux d'eau et d'assainissement constitue la première tranche du projet.

440 000 € pour la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement.

Les travaux de rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement commenceront en novembre et décembre 2017. La réfection du réseau d'assainissement mobilise d'importantes ressources financières. En effet 439 000 € sont prévus pour sa modernisation car il a été prévu de créer un réseau séparatif. Désormais le réseau assainissement sera divisé en deux sections distinctes, l'une dédiée aux eaux usées, l'autre aux eaux de pluie. L'ancienne canalisation en fonte, autrefois dédiée à la collecte des eaux usées est prévue pour la collecte des eaux de pluie. Une nouvelle canalisation sera installée, en parallèle de l'ancienne.

Elle collectera, les eaux usées. Ces travaux visent à fiabiliser le réseau d'assainissement et à améliorer la qualité du traitement des eaux usées à la station d'épuration.

La rénovation du réseau d'eau, prévoit quant à elle, la condamnation de la canalisation existante qui est vétuste. Après les travaux, les habitations seront raccordées à la nouvelle conduite d'eau qui est située sur le côté droit de la voie en direction de Brévilliers. À noter que les traverses des réseaux secs, électricité et téléphone, seront enfouies tout le long du faubourg.

Une ambiance urbaine.

La requalification de la voirie du Faubourg de Belfort est prévue pour le premier semestre de l'année 2018. Cette refonte du faubourg prévoit, outre le recalibrage de la chaussée à 6 mètres de largeur, la création d'un trottoir sécurisé et adapté à l'usage des Personnes à Mobilité Réduite, la création de places de stationnement, longitudinales à la chaussée tout le long du trottoir à intervalles réguliers. Des espaces verts, plantés d'arbustes et de plantes vivaces seront situés entre les places de stationnement et les entrées des habitations. Une piste cyclable à double sens d'une largeur de trois mètres sera créée du côté droit de la chaussée, en direction de Brévilliers. À noter qu'un tourne à gauche franchissable sera créé pour faciliter l'accès à la rue Gustave Eiffel.

1 079 000 € seront investis pour l'aménagement du Faubourg de Belfort.

La rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau représente 439 000 € de cet investissement. La requalification urbaine et l'esthétique couteront 440 000 € et la création de la piste cyclable 200 000 €. Pour l'ensemble de ces travaux sont escomptés 726 300 € de subvention de la part de l'Etat et du Département de la Haute-Saône. La Ville financera le projet à hauteur de 352 700 € soit 70,57 %.

2017 : un budget inégalé consacré à la voirie, 820 000 €

La Commune d'Héricourt attache une haute importance à l'entretien et la sécurisation de la voirie communale. Cette année encore, une part conséquente du budget communal a été dédiée au maintien et à l'amélioration des conditions de circulation.

Un marché à bons de commande à 400 000 €.

Le marché qui concerne les travaux d'entretien de la voirie communale est réalisé à bons de commande pour un montant de 400 000 € par l'entreprise Colas. Le marché à bons de commande pour les travaux d'entretien de la voirie est en cours de renouvellement.

Des rues entretenues.

Tout au long de cette année, d'importants travaux de réfection de voirie ont été entrepris sur le territoire communal. Nous vous livrons ici une liste non exhaustive : Avenue du Mont-Vaudois, rue Maurice Ravel, rue Pierre et Marie Curie, côté cimetière et du rond point de la Roseraie à la rue Proudhon, rue Nelson Mandela, rue de la Tuilerie, rue du docteur Gaulier, rue Léon Blum, rue de Verlans, rue du Touvet, rue des Vanney (Bussurel), rue des Copris (Bussurel), carrefour de la rue du 11 Novembre et de la rue de la 5^{ème} DB.

420 000 € pour des aménagements spécifiques de voirie et les berges de la Lizaine.

La rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie a été modifiée et rénovée pour un montant de 70 000 € et a vu la prolongation de ses trottoirs pour

un montant de 34 000 €. Fragilisées par les années et les intempéries, crues et gel, les berges de la Lizaine à hauteur de la Maison d'Accueil et de Santé pour Personnes Agées ont été consolidées. Ces travaux d'un montant de 138 951 € ont débuté dans la première quinzaine du mois d'octobre et seront achevés au mois de novembre 2017.

Une signalisation routière de qualité.

La signalisation routière a fait l'objet d'une attention particulière puisque 40 000 € ont été consacrés à son entretien à Héricourt et Bussurel. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise ASR de Colmar. Les parkings et les abords des écoles ont été prioritaires. Cette année le Quartier des Dolfuss, Bussurel, le Centre-ville et les grands axes ont été prioritaires.



Travaux de réfection des berges de la Lizaine

400 000 € du budget communal sont dédiés à l'entretien de la voirie communale. 420 000 € ont été consacrés à des aménagements spécifiques comme la rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie ou l'aménagement des berges de la Lizaine. La signalisation routière pour 40 000 € et l'éclairage public pour 230 000 € dont 146 000 € pour le remplacement de luminaires ont fait l'objet de toutes les attentions.

Mairie, les travaux de mise en accessibilité ont commencé !

Prévus pour une durée de quatre mois, les travaux de mise en accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite ont commencé à la Mairie le lundi 04 septembre 2017. Toutes les dispositions ont été prises pour maintenir l'accueil du public.



Travaux à l'entrée de la Mairie d'Héricourt

Les travaux de mise en accessibilité de la Mairie constituent le chantier phare de la Commune. Cet aménagement de grande importance sera aussi l'occasion de moderniser et rafraîchir l'accueil de la Mairie.

300 000 € de travaux.

Cette mise en accessibilité ne concerne que la partie ouest du bâtiment de la Mairie, le coût total de ces travaux sera de l'ordre de 286 700 €. Les travaux consisteront principalement en la création d'un ascenseur qui permettra aux Personnes à Mobilité Réduite d'accéder

à la Salle du Conseil Municipal ainsi qu'à l'ensemble des services publics. L'entrée principale fera l'objet d'un réaménagement complet ; les deux marches du parvis de l'entrée principale seront supprimées de telle sorte que les Personnes à Mobilité Réduite puissent atteindre sans aucune difficulté la future cage d'ascenseur qui sera implantée au rez-de-chaussée dans le bureau de la 1^{ère} adjointe et à l'étage dans un bureau du service comptabilité.

Cet ascenseur d'une capacité de huit occupants, donnera suivant les niveaux désirés, un accès direct à l'accueil, au bureau du Maire, et à l'ensemble des services installés actuellement à la Mairie, secrétariat général, urbanisme, comptabilité et service du personnel.

Une redistribution des espaces.

Ces importants travaux entraîneront le réaménagement de l'accueil du public au rez-de-chaussée. Un bureau du secrétariat général sera aménagé en Espace d'Attente Sécurisé, et constituera un refuge pour les personnes handicapées en cas d'incendie. L'implantation de la cage d'ascenseur, aura pour conséquence à l'étage, le réaménagement du hall de la salle du Conseil Municipal. Les sanitaires publics et la cuisine se trouvant à côté de la salle du Conseil Municipal seront réaménagés et mis aux normes en vigueur. La signalétique des locaux sera revue dans sa globalité. A l'issue de l'ensemble de ces travaux le service comptabilité rejoindra le rez-de-chaussée. Le service du personnel déménagera du second au premier étage. Ces travaux seront aussi l'occasion de rafraîchir les locaux de la future comptabilité et de les doter d'une nouvelle câblerie électrique et informatique.

Des entreprises locales.

La réalisation de ce chantier est effectuée par des entreprises locales. L'entreprise Cotta de Plancher-Bas pour la démolition et le gros-œuvre, l'entreprise Salvador domiciliée à Saulnot pour les travaux de menuiserie et de serrurerie, l'entreprise Muratori de Montbéliard pour la plâtrerie et les peintures et l'entreprise Schindler pour l'ascenseur.

Les travaux de mise en accessibilité de la Mairie pour les Personnes à Mobilité Réduite ont commencé. La durée de ces travaux est estimée à quatre mois. Cet important chantier d'un montant de 286 700 €uros sera subventionné par l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 75 600 € et par le fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) pour un montant de 47 773 €uros.

58 logements en construction

L'habitat est une priorité de la Commune, qui a été encore renforcée en 2017. En témoignent les trois programmes d'habitat en cours de construction et soutenus financièrement par la Commune à hauteur de 172 000 €.

Lancement des travaux à la Grand Pré de la Résidence Senior autonomie.

Sur le site de la Grand Pré, la construction tant attendue de la Résidence Senior autonomie, a commencé par les premiers travaux de terrassement qui ont été effectués le lundi 18 septembre 2017. Ce programme ambitieux de 36 logements est destiné aux seniors de plus de 60 ans qui souhaitent quitter leur domicile devenu trop difficile à entretenir pour venir vivre dans un logement sécurisé et adapté à leurs moyens physiques. Cette résidence permettra aux personnes âgées de demeurer dans un environnement familial et de conserver des attaches familiales. Dans cette future construction seront privilégiés les appartements pour personnes seules.

La Résidence Senior constituera une solution alternative entre le domicile et un établissement médicalisé. Elle disposera de services et d'activités de nature à prévenir la perte d'autonomie, il pourra s'agir d'activités culturelles ou physiques financées par les caisses de retraite.

Le programme sera composé de 36 logements dont 32 T1bis d'environ 37 m² et 4 T2 d'environ 46 m². Tous les appartements seront accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. L'accès aux étages s'effectuera par ascenseur. Les douches seront aménagées à l'italienne.

Construction Habitat 70 à la Craie



14 nouveaux logements à la résidence IDEHA

La deuxième tranche de la résidence Organdis à la Grand Pré se poursuit avec la prochaine livraison d'ici quelques mois du deuxième immeuble. Cette deuxième résidence commencée au mois de février 2016, est construite en vis-à-vis d'un premier immeuble. Ce nouvel immeuble qui comporte 14 logements comme le précédent est beaucoup plus performant que le premier sur le plan énergétique puisqu'il intègre la nouvelle norme Bâtiment Basse Consommation (BBC). Ce nouvel immeuble compte 4 étages accessibles par ascenseur qui répondent chacun aux normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite. Ce programme a été subventionné à hauteur de 210 000 €. En plus d'une subvention de 70 000 €, la ville a apporté 2000 € par logement, la CCPH a abondé pour 3000 € par logement et le Département de la Haute-Saône de 5000 € par logement.

La Craie : deux résidences de quatre logements chacune en cours de construction.

Habitat 70 a fait l'acquisition d'une parcelle au lotissement de la Craie pour y construire huit logements. Ce projet implanté Impasse Marie-Catherine d'Aulnoy qui a commencé au printemps 2017 est bien avancé. Il se distribue sur deux immeubles de quatre logements. Deux places de stationnement seront réalisées par logement comme l'impose le règlement du lotissement de la Craie. Le budget de cette opération est de l'ordre de 1 083 000 € TTC. Le Conseil Départemental de la Haute-Saône apporte une aide de 5 000 € par logement, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt abonde pour 3 000 € par logement et la Ville d'Héricourt apporte 2 000 € par logement plus une subvention de 35 000 € pour lancer l'opération. Au total ce projet est subventionné à hauteur de 115 000 €.

Conjuguer le développement économique et le dynamisme de l'habitat sur Héricourt demeure la principale ambition de notre Commune.

Maintenir le cap des 10 000 habitants pour Héricourt est primordial pour conforter nos services publics et nos services privés marchands.

Ces trois programmes de construction de 58 logements contribuent à cet objectif.

Un nouveau souffle pour le poste source d'Héricourt

Enedis a inauguré mercredi 04 octobre 2017 le nouveau poste source électrique d'Héricourt. Ce poste source rénové répond à l'accroissement de la demande en électricité d'une partie de la Haute-Saône.



Le nouveau bâtiment de contrôle du poste source d'Héricourt.

Qu'est-ce qu'un poste source ?

Le poste source est un ouvrage industriel électrique. Il a pour fonction de transformer la Très Haute Tension (225 000 volts) en tension moins élevée (20 000 volts). Cette tension est ensuite abaissée dans les postes de distribution publique à 400/230 volts pour alimenter les clients en Basse Tension. Il permet également d'émettre les ordres tarifaires (heures creuses, heures pleines) afin de lisser les appels

de puissance et donc réduire les pointes de consommation.

Un nouveau souffle pour le poste source d'Héricourt.

Le poste source d'Héricourt a fait l'objet ces derniers mois d'une réhabilitation complète par Enedis pour un montant de 2,66 millions d'euros. Les deux transformateurs de 20 mégawatts chacun, ont été rénovés, et un nouveau bâtiment de contrôle a été construit.

Le poste source d'Héricourt alimente plus de 267 postes de distribution publique d'électricité et sécurise l'alimentation électrique de l'hôpital Nord Franche-Comté. L'investissement réalisé par Enedis permet également de prendre le vi-

rage du numérique grâce à la mise en place d'équipements de contrôle via internet et avec commande numérique de dernière génération. Le poste source d'Héricourt est le premier de tout l'Est de la France à en être équipé.

La maîtrise des impacts sur l'environnement.

Une attention particulière a été accordée à la maîtrise des impacts sur l'environnement, avec la création de fosses de récupération d'huile sous les deux transformateurs fabriqués et rénovés par Alstom. Cet équipement permet de garantir l'absence de rejet dans l'environnement en cas d'incident.

10 302 clients et 32 communes alimentés.

Avec ses 40 mégawatts, ce poste électrique de dernière génération répond à l'accroissement de la demande en électricité, modernise et sécurise l'alimentation énergétique.

Le poste électrique d'Héricourt alimente 32 communes :

- 14 communes du département de la Haute-Saône : Brévilliers, Champpey, Chavanne, Coisevaux, Courmont, Couthenans, Crevans, Héricourt, Saulnot, Tavey, Tremoins, Verlans, Villers-sur-Saulnot.
- 13 communes du département du Doubs : Aibre, Allondans, Arcey, Désandans, Dung, Echenans, Gémonval, Issans, Laire, Raynans, Saint-Julien-les-Montbéliard, Semondans, Le Vernoy.
- 4 communes du département du Territoire-de-Belfort : Banvillars, Châtenois-les-Forges, Dorans, Trévenans.

Le nouveau bâtiment de contrôle du poste source d'Héricourt a été inauguré le mardi 04 octobre 2017 en présence de Bastien Toulemonde directeur régional Est ENEDIS, de Bruno Degrenand directeur territorial d'ENEDIS Haute-Saône, de Lucille Mangué d'ENEDIS, de Jacques Abry Président du SIED 70 et de Fernand Burkhalter Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

C'est la retraite !

Mardi 04 juillet 2017, une cérémonie a été organisée en l'honneur du départ à la retraite de cinq enseignants en poste à Héricourt. Les élus, Maire, Adjointes et Conseillers ont accueilli chaleureusement salle du Conseil Municipal, les nouveaux retraités.



Martine Guillemant - Yannick Garnier - Patrice Rettenbach - Josiane Caimi - Claude Malnati

Accompagnés de leurs collègues, les heureux retraités ont été félicités par le Maire pour leur carrière.
Cinq départs à la retraite. Lors de cette cérémonie ont été honorés :

- **Yannick GARNIER,**
Principal du Collège Pierre et Marie Curie,
- **Martine GUILLEMANT,**
Directrice de l'Ecole Maternelle Gabrielle Paris,
- **Claude MALNATI,**
Directrice de l'Ecole Maternelle Jules Ferry,
- **Josiane CAIMI,**
Professeure des Ecoles à l'Ecole Maternelle Gabrielle Paris,
- **Patrice RETTENBACH,**
Professeur des Ecoles à au Groupe Scolaire Poirey.

Les jeunes retraités ont reçu des mains du Maire et de ses collègues élus un cadeau.
Des fleurs et des gâteaux pour les enseignantes, du vin et un panier garni pour les enseignants

Deux nouvelles Directrices

Dans les écoles maternelles Jules Ferry et Gabrielle Paris, deux nouvelles directrices sont venues enrichir les équipes pédagogiques de ces deux établissements.

Juliette Vadot, directrice de la maternelle Jules Ferry.

Successeur de Claude Malnati partie à la retraite, Juliette Vadot effectue sa première rentrée en tant que directrice à l'école maternelle Jules Ferry. Juliette Vadot est originaire d'Héricourt. Diplômée de l'Univer-

sité, Juliette Vadot a intégré pour deux années l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) de Belfort. Elle est Professeure des écoles depuis 2013.

Laurette Ducotey, directrice de la maternelle Gabrielle Paris.

Laurette Ducotey succède à Mar-

tine Guillemant, partie à la retraite, à la direction de l'école maternelle Gabrielle Paris. Laurette Ducotey est originaire d'Héricourt. Titulaire d'une maîtrise de sciences naturelles, Laurette Ducotey a toujours voulu être enseignante.



Juliette Vadot



Laurette Ducotey

L'éducation, une priorité communale

Jeudi 07 septembre 2017, une délégation d'élus de la Commune d'Héricourt conduite par le Maire, Fernand Burkhalter et par l'adjointe à l'éducation, Dominique Vareschard a visité l'ensemble des écoles maternelles et primaires de la ville.



Visite de l'école maternelle Gabrielle Paris

Sur place les élus ont rencontré les enseignants et ont fait le point avec eux sur les effectifs et les aménagements réalisés durant le temps des grandes vacances scolaires.

Le Maire a entendu avec attention les comptes-rendus détaillés de la rentrée qui lui ont été présentés par chaque établissement et a pris bonne note des demandes du corps enseignant.

Des bâtiments entretenus et des moyens pour les élèves.

Comme de coutume le Maire a profité de l'occasion pour faire le point sur les travaux d'entretien et de ré-

novation qui ont été effectués cet été. Nous livrons à votre connaissance une liste non exhaustive des travaux les plus importants qui ont été conduits :

- La rénovation des toitures terrasses de l'école maternelle Louise Michel a constitué le plus gros programme d'investissement sur les bâtiments scolaires, **219 000 €** ont été dépensés pour la réalisation de ce chantier.
- **21 000 €** ont été investis dans la réfection de la toiture du Groupe Scolaire Borey, les travaux ont été réalisés par l'entreprise Della Vecchia.
- **17 000 €** ont été dépensés au Groupe Scolaire Grandjean pour la

réfection de la toiture du préau du bâtiment bleu et pour la rénovation de l'auvent de la cour.

- **8 088 €** ont été alloués pour le remplacement de la couverture du préau de l'école de Bussurel.

Eduction Budget 2017 :

1 638 887 € sont inscrits au budget en section fonctionnement du budget communal 2017 dont :

- **896 365 €**, frais de personnel,
- **189 484 €** de transports scolaires,
- **45 000 €** de fournitures scolaires,
- **30 700 €**, pour l'animation culturelle,
- **30 000 €**, pour l'enseignement privé.

Stabilité des effectifs dans les écoles primaires.

GROUPES SCOLAIRES	EFFECTIFS SEPT 2016	EFFECTIFS SEPT 2017	DIFF.
ECOLES MATERNELLES PUBLIQUES	353	328	-25
Maternelle Ecole Privée St Joseph	64	59	-5
TOTAL GENERAL MATERNELLES	417	387	-30
ECOLES ELEMENTAIRES PUBLIQUES	597	584	-13
Ecole Primaire Privée St Joseph	121	128	+7
TOTAL GENERAL ECOLES ELEMENTAIRES	718	712	-6
TOTAL EFFECTIFS MATERNELLES + ELEMENTAIRES	1 135	1099	- 36
Collège Pierre et Marie Curie	745	762	+17
Collège Privé St Joseph	290	296	+6
TOTAL COLLEGES	1035	1058	+23
Lycée Louis Aragon	614	762	+148

Repas à domicile

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville d'Héricourt assure un service de portage de repas à domicile. Ce service s'adresse à tous les publics et en particulier aux personnes âgées.

Le portage de repas à domicile a été mis en place au début des années 1990 par Michèle Friez, Adjointe aux Affaires Sociales, lorsque Jean-Pierre Michel était Maire de notre Commune. Ce service a été progressivement étendu aux communes voisines qui ont fait le choix d'y adhérer moyennant une participation financière. Les communes de Brévil-liers, Chagey, Coisevaux, Couthenans, Echenans-sous-Mont-Vaudois, Luze, Mandrevillars, Tavey, Verlans et Vyans-le-Val ont adhéré à ce dispositif par le moyen d'une convention passée avec le CCAS d'Héricourt.

Un service pour tous.

Le portage de repas à domicile s'adresse

à tous les publics et en particulier aux personnes âgées qui ne peuvent plus s'approvisionner et confectionner leurs repas. Toutes les personnes qui traversent une difficulté passagère, maladie, accident, convalescence peuvent accéder à ce service.

Des repas copieux et équilibrés.

Les repas sont préparés par la société Médirest. Ils sont conditionnés dans des barquettes hermétiques et sont livrés aux adhérents en liaison froide. Les repas doivent être réchauffés au moyen d'un micro-ondes. Les repas sont copieux et équilibrés et sont composés de six éléments, une soupe, une entrée, une viande, des légumes, du fromage et un dessert. Les repas peuvent être sans porc et peuvent aussi être au besoin adaptés aux régimes sur prescription médicale. Une carte de remplacement est proposée et il est possible de commander un repas pour un invité. Pour les fêtes, la société Médirest livre un menu spécifique.

Doris Burger et Elise Thery, sont les deux employées du CCAS chargées du service de portage de repas à domicile.

Chaque matin elles préparent les mal-lettes de 8h00 à 9h45, puis elles commencent leurs tournées respectives de livraison qu'elles terminent avant 12h00. Les livraisons du repas à domicile se font tous les jours de la semaine. Le samedi les bénéficiaires reçoivent les repas du jour et du dimanche. Maryse Girod, Adjointe aux Affaires Sociales suit avec attention l'évolution et la qualité de ce service. Chaque année une enquête de satisfaction mesure le degré de contentement des bénéficiaires et permet d'améliorer la qualité de prestation si nécessaire. Pour l'heure Maryse Girod se félicite d'un taux de satisfaction proche de 100 %.

Le coût de ces repas varie en fonction des ressources du bénéficiaire et s'échelonne de 4,36 € à 11,27 €. Les communes citées plus haut et signataires de la convention d'adhésion à ce service participent au financement à hauteur de 2,70 € par repas.

L'accès au repas à domicile est libre et sans engagement. Il suffit de formuler une demande au CCAS et la livraison des repas peut commencer dès le lendemain.



Doris Burger et Elise Thery assurent la distribution des repas à domicile

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville d'Héricourt a mis en place un service de portage de repas à domicile. Ce service est accessible à tous les publics et en particulier aux personnes âgées. Dix communes du Pays d'Héricourt ont adhéré à ce service. Les repas copieux et équilibrés sont préparés par la société Médirest. Les repas peuvent être adaptés aux régimes sur prescription médicale.

Pour toute inscription il convient de s'adresser au CCAS d'Héricourt au 45 de la rue du Général de Gaulle – Tél. 03 84 36 67 70.

CENTRE SIGNORET : ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES

Les Actions Collectives Familles ont vocation à accompagner les parents dans leur rôle éducatif au travers de loisirs partagés.

PARENTALITE

• CAFÉ PARENTS :

Venez échanger librement lors d'un temps dédié à l'éducation des enfants avec des professionnels.

• PARTIR EN VACANCES EN FAMILLE :

Accompagnement pour un départ en vacances famille avec les dispositifs AVS/AVF.

• BIEN ÊTRE :

Atelier remise en forme : Participer à différents ateliers pour prendre soin de votre corps.

• ATELIERS DU LIEN :

TCF (attestation de formation en français pour la naturalisation) : Cours de français avec certification

• ATELIER TRICOT :

Espace de rencontre et créations autour de la laine

• CRÉATION :

Atelier « Brève des Chenevières »
Devenez photographe, rédacteur ou reporter

ANIMATION JEUNESSE

La salle ados/PIJ est ouverte pendant les périodes scolaires aux horaires suivantes :

- Mardi, jeudi, vendredi : 16h30-18h
- Mercredi : 14h-18h
- Samedi : 13h30-17h

Lieu d'accueil pour les 12-17 ans, vous y trouverez une multitude de jeux (société ou console) pour vous divertir et différents espaces aménagés pour passer du bon temps. C'est aussi un lieu d'information sur la scolarité, les formations, ... pour faire vos devoirs ou lettre de motivation. Actuellement, la carte avantages jeunes est en vente, venez la découvrir.

Les animateurs/animateuses ont mis en place différents ateliers : School'R, accompagnement de projet et bien-être au féminin (renseignements au centre).

Pendant les périodes de vacances scolaires, l'équipe jeunesse propose des activités de loisirs, sportives et culturelles pour les 12-17 ans (programme Toussaint bientôt disponible : Europa Park, parc aquatique, musée Peugeot, karting, et des nouveautés) et des Actions Jeunesse Citoyennes pour les 16-17 ans.

CLUBS

Une nouvelle saison redémarre pour les clubs... Activités manuelles, artistiques, sportives, découverte de langues étrangères

NOUVEAUTÉS :

-Cours d'Espagnol - Cours d'Italien

Atelier créatif des enfants (Poterie, sculpture, modelage, porcelaine froide, papier mâché) - Enfants 6/12 ans. - Country

SANS OUBLIER...

Laissez vous guider ou suivez votre intuition, les possibilités sont vastes...

-Art Floral - Patchwork/De fils en tissus - Poterie/sculpture - Arts plastiques - Marqueterie de bois et de paille

-Scrapbooking - Peinture sur bois - Paus'Ciné - Hip Hop / Break Dance - Zumba kids et gold - Théâtre - Anglais

Vous avez la possibilité de découvrir nos activités en effectuant deux séances d'essai gratuites, à l'exception de l'Art Floral.

CONSEIL CITOYEN

La politique de la ville s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques, s'appuyant notamment sur la mise en place de conseils citoyens.

Nous avons fait partie des premières villes de Haute-Saône à appliquer la démarche de mobilisation des habitants pour mettre en œuvre les trois collèges du conseil citoyen. Les habitants ont répondu par la positive dans l'ensemble.

Le Conseil Citoyen peut ainsi participer activement à développer :

- cohésion sociale : tisser du lien social, renforcer la solidarité entre les générations,
- cadre de vie et renouvellement urbain : rénover les équipements et améliorer la qualité de vie,
- développement de l'activité économique et de l'emploi.

en participant à la réflexion et l'organisation de projets, d'actions et d'animations ponctuelles.

14 JUILLET - FÊTE DE LA FRATERNITÉ

Les bénévoles du monde associatif, les membres des Comités de Quartier avec le soutien de la Ville d'Héricourt ont organisé vendredi 14 juillet 2017 la traditionnelle Fête de la Fraternité. Comme de coutume, la Fête a débuté par un apéritif offert par la ville. Le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter, a salué l'ensemble des personnes venues très nombreuses et a remercié chaleureusement les bénévoles pour leur travail et leur enthousiasme à servir la cause commune. Une Fête populaire placée sous le sceau de notre devise républicaine : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Une édition 2017 marquée du sceau de la nouveauté avec des expositions interactives de sensibilisation dont notamment une présentée par la Prévention Routière. Des activités gratuites et diverses se sont déroulées toute la journée pour les enfants et les adultes : manèges, pêche miraculeuse, tir à l'arc, accrobranche, jeux en bois géants...La chorale portugaise avec ses 30 chanteurs et musiciens, les chanteuses Anastasia et Sawadee, les groupes Quai de l'III et les danseurs Rocky Way Country ont animé la journée.



ERI

SOIREEES FESTIVES DE L'ESPACE RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES

Espace Public Jean Ferrat

• Vendredi 24 novembre 2017

« Jeux musicaux et repas dansant »

19h : Soirée animée par Pascal Mourey

Repas au choix : couscous ou choucroute

Inscription au Centre Municipal Simone Signoret

Participation : Adulte : 6€ - Enfant : 3€

• Vendredi 15 décembre 2017

« Fête de fin d'année »

17h : Spectacle clownesque avec Scèn'Art.

Repas partagé suivi du bal des enfants

ACCUEIL

LES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Pendant les périodes scolaires :

Du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

MISSIONS DE L'ACCUEIL DU CENTRE MUNICIPAL SIMONE SIGNORET :

L'accueil qui se veut être « le premier vecteur d'une offre globale d'information et d'orientation » du public vous :

- Accueil, Ecoute, Informe, Conseille, Oriente vers nos activités et nos partenaires,

LES SERVICES AUX USAGERS ET A LA POPULATION :

Soutien administratif pour la constitution des dossiers d'inscription concernant les activités proposées au Centre Municipal (centre de loisirs, clubs, animations collectives familles...), Présentation des différentes activités, actions et manifestations organisées par la structure.

Services complémentaires :

- Photocopies et impressions payantes,
- Point numérique CAF permet aux allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales d'accéder aux services en ligne de la CAF afin d'imprimer une attestation ainsi que de nombreuses autres informations liées à leur compte en accès libre, pendant les horaires d'ouverture de l'accueil.
- Permanences de partenaires uniquement sur rendez vous : Possibilité d'être reçu par un conseiller de la Caisse d'Allocations Familiales et du SAMN uniquement sur rendez-vous pris directement auprès du partenaire.



Fest'images, le samedi 26 août 2017

Fest'Images 2017.

Samedi 26 août 2017 a eu lieu au Quartier des Chenevières la huitième édition de Fest'Images. Cette manifestation organisée par le Centre Socioculturel Simone Signoret avec le soutien de la Ville d'Héricourt s'adressait à l'ensemble de la population d'Héricourt. Cette Fête organisée peu de temps avant la rentrée des classes a réjoui les enfants qui ont ainsi pu profiter de leurs derniers jours de vacances. Les animations spécialement programmées à leur attention ont rencontré un beau succès : piscine, toboggans géants, ateliers de constructions, ateliers de peinture.

Toute la journée, les enfants ont profité de la présence des poneys de l'écurie du centre de tourisme équestre d'Echenans-sous-Mont-Vaudois pour faire des promenades dans le quartier. Sur scène, des formations musicales de grande qualité ont animé avec brio cette belle journée. Les associations du quartier ont participé activement à cette belle manifestation, l'Amicale des Marocains, l'Association franco-turque... Les animateurs du Centre Signoret ont largement contribué au succès de cette belle manifestation.

Lutter contre les addictions avec ALTAU

L'Association ALTAU (Association de Lutte contre les Toxicomanies de l'Aire Urbaine), créée en 1998, reconnue au sein de l'Aire Urbaine, participe à la politique nationale de prévention, de soins et de réduction des risques liée aux addictions.



ALTAU - CSPA le Relais

ALTAU est une association, composée d'une équipe pluridisciplinaire, gère le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) Le Relais, ainsi que le Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de drogues (CAARUD) Entr'actes. Enfin, elle coordonne l'activité du Réseau Addictologie Nord Franche-Comté (RANFC), membre du Groupement Addictions Franche-Comté.

Le CSAPA Le Relais œuvre pour l'aide et le soin aux personnes préoccupées ou concernées par un comportement addictif, et ce, dans un cadre ambulatoire. Le Relais accueille toute personne désireuse d'engager une démarche de soins dans la perspective

d'aborder et de traiter des consommations à risques, abusives et/ou problématiques de substances psycho-actives. Sa mission s'étend également aux personnes souffrant d'addictions sans substance, comme le jeu pathologique, les troubles des conduites alimentaires... Le relais accueille également toute personne (famille, parent, proche...) en interrogation ou en difficulté par rapport à la consommation de produits ou le comportement addictif d'un proche. Par ailleurs, Le Relais assure le fonctionnement des dispositifs de prévention et de réduction des risques. Le Relais regroupe la gestion de trois centres, Belfort, Montbéliard, Héricourt.

Le CAARUD Entr'actes œuvre pour un accueil sans condition et un accompagnement en direction des usagers de drogues précarisés et/ou isolés. La structure regroupe la gestion de deux centres, Belfort, Montbéliard, et assure le fonctionnement des dispositifs de réduction des risques sur l'Aire Urbaine. Entr'actes accueille toutes personnes désireuses de trouver un lieu convivial où se poser dans un cadre d'accueil collectif pouvant ouvrir selon les demandes sur un suivi individualisé. Les missions générales du CAARUD sont l'accueil sans préalable, l'accès aux soins et aux droits sociaux, le travail de rue et le milieu festif, la gestion du matériel de prévention, un rôle de médiation et enfin d'alerte.

Le RANFC est un regroupement de professionnels intéressés et confrontés à la problématique addictive. Il est composé de membres divers : médecins exerçant dans le champ du social et médico-social, médecins de ville, médecins hospitaliers, pharmaciens de villes, travailleurs sociaux... Le réseau propose à ces professionnels des actions leur permettant d'acquérir une culture commune qui favorise un travail en coopération tout en préservant la spécificité d'intervention de chacun. Ainsi, une prise en charge sanitaire, médicale, sociale et psychologique de la personne addictive est prévue de manière complémentaire et cohérente.

Contact :
reseau-addictologie@altau.org

Le Relais - Héricourt - 25 avenue Léon Jouhaux - Tél. 03 84 36 67 07.

Courriel : contact@altau.org

Site internet : www.altau.org

Horaires d'ouverture :

Lundi au Jeudi de 11h00 à 16h00. Vendredi de 10h30 à 13h00 et de 14h30 à 16h00.

Permanence sans rendez-vous tous les mercredis de 10H à 16H.

La CAF aménage un point d'accueil au Centre Signoret

La Caisse d'Allocation Familiale de la Haute-Saône, met en place dans tout le Département, des points numériques, des points relais pour garantir aux familles un accès aux droits équitable. A Héricourt, ce point d'accès a été installé au Centre Socioculturel Simone Signoret.

Vendredi 30 juin 2017, Agnès Cudrey-Vien, Directrice de la CAF 70, Etienne Zielinski, Directeur Adjoint, Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Maryse Girod, Adjointe aux Affaires Sociales ont officialisé l'ouverture du point numérique de la CAF. Cet espace informatisé, deux écrans, une imprimante et un scanner, permet de se connecter en libre service à la CAF. Cet équipement est principalement dédié aux familles qui ne disposent pas d'un ordinateur à leur domicile.

Une offre de service diversifiée et accessible.

Avec cet équipement l'allocataire a accès gratuitement et prioritairement à la caf.fr. Il peut bénéficier d'un accompagnement par des conseillers de service à l'usager ou par le personnel accueillant des lieux. Les accompagnants du Centre Signoret ont été formés et connaissent bien le site www.caf.fr. Avec son numéro et son mot de passe l'allocataire consulte son compte, vérifie ses paiements de prestation, imprime des attestations, change sa situation...

On peut tout faire sur caf.fr, même prendre RDV si nécessaire.

L'allocataire peut aussi prendre RDV avec la CAF.

Ce RDV est prioritairement téléphonique et si nécessaire il peut être physique. La démarche est simple lorsque le RDV est pris via le site, un conseiller de la CAF appelle l'allocataire le jour et à l'heure choisis. Le conseiller a, au préalable, préparé le dossier et apporte par téléphone les réponses attendues.

Il est en effet inutile de se déplacer lorsque la réponse et le traitement du dossier peuvent se faire par téléphone. Pour les personnes éloignées de l'informatique et/ou qui vivent des situations particulières, la CAF met en place l'accueil téléphonique qui résout 90 % des cas. Pour les cas extrêmes l'allocataire prend un RDV physique au siège de la CAF 70 ou auprès d'un partenaire proche de son domicile comme par exemple le CCAS.

Le point CAF au Centre Simone Signoret.

Le personnel du Centre Socioculturel Simone Signoret a été formé par un agent de la CAF pour répondre aux questions les plus courantes.

À noter que chaque famille équipée d'un ordinateur à domicile peut se connecter 7 jours sur 7 et 24h sur 24h aux services et prestations de la CAF avec le site www.caf.fr. Le taux de satisfaction des usagers du site internet après enquête est de l'ordre de 95 %.



Centre Signoret inauguration du point numérique CAF

Depuis le 4 juillet 2017, un point d'accueil numérique de la CAF 70 est à la disposition des familles au Centre Socioculturel Simone Signoret lors des horaires d'ouverture. Ce point d'accueil numérique permet à tous les allocataires d'accéder à leurs comptes et vérifier leurs prestations.

5 rue du 11 novembre - 70400 HERICOURT - Tél. 03 84 46 25 49 - Fax. 03 84 46 13 91

Horaires d'ouverture :

En période scolaire :

Mardi, mercredi, jeudi de 9H à 12H et de 14H à 18H. Vendredi de 14H à 18H.

Samedi de 9H à 12H et de 14H à 17H00.

En période de vacances scolaires :

Du lundi au Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H.

MARIAGES

DIDIERJEAN Hugo	FRAUENFELDER Joy, Antoinette	15/04/2017
VERCASSON Jérôme, François	NGUYEN Annie	15/04/2017
VAUTHIER Thierry	MANDOLFO Sandra, Michelle	21/04/2017
DRAME Scheickné	SCHWACH Mélanie, Marie-Emilie	29/04/2017
FRACHKHA Mohamed	DE GOUDRON Karine, Irène Marie	29/04/2017
CHAHCHI Ismaïl	ALIOUI Siham	06/05/2017
GRANDMAIRE Christophe, Marc Paul	BARREY Claudine, Josette Michèle	06/05/2017
LAKHDAR Hicham	NAEGELEN Justine	20/05/2017
RINGENBACH Philippe, Henri	VANNIER Nadège, Nicole Noëlle	03/06/2017
TORRES Romain, José Jacky	CRÉMET Amandine, Elodie	03/06/2017
DELANLSSAYS Marc, Paul	COQUELIN Céline, Hélène Adèle	03/06/2017
LAURENT Henri	DEMOUGEOT Mélanie	17/06/2017
RICHARD Didier, Jean-Yves Etienne	PEINADO Aurélie, Corinne Olga	17/06/2017
MÉGNIN Patrick, Pierre	LABIGAND Martine, Jeanne	24/06/2017
PERNOT Fabien, Daniel Claude	GOIN Cynthia, Annick Christiane	08/07/2017
RODRIGUEZ Claude, Jules	FRITZ Alexa, Lucie Angèle	15/07/2017
COLLEBRUSCO Alexandre	DJERE Stéphanie, Nicole	15/07/2017
SID Kamel	KHELOUFI Karine, Sonia	15/07/2017
DE SOUSA Frédéric, Miguel	DUVAL Sonia, Virginie	22/07/2017
HUREZ Patrick	LOUBATIERE Nathalie, Monique	29/07/2017
CAILLE Stéphane, Marcel	GRANDJEAN Laurie, Nadine	05/08/2017
BENINI Frédéric	SCHROBILTGEN Océane, Elise Christelle	19/08/2017
BURY Aurélien, Georges Dominique	DOUILLET Fanny, Alexandrine	26/08/2017
MARTIN Ludovic, Raymond Adrien	MOUREY Stéphanie, Juliette Dominique	09/09/2017
TISSERANDOT Sylvain, François Jean	GUILLOT Sandra, Michelle	16/09/2017
UNAL Ferhat	KARAPINAR Emine, Ebru	23/09/2017
DIRAND Gaël, Joël Daniel	CHAPUIS Fleur, Christelle Fabienne	23/09/2017

NAISSANCES

- YJOU Rayan / TRÉVENANS (90) 24/04/2017 • BARREIRO Teilo, Yanis Antonio / TRÉVENANS (90) 26/04/2017 • GARNIER Ilyes / TRÉVENANS (90) 26/04/2017
- KHENTIT Lilas / TRÉVENANS (90) 03/05/2017 • US Nour / TRÉVENANS (90) 10/05/2017 • DEGOUTIN Lou, Jennifer Sandrine / TRÉVENANS (90) 11/05/2017
- DELHOTAL Milhana, Sophie Katrina / TRÉVENANS (90) 13/05/2017 • BOUDEBZA Issam / TRÉVENANS (90) 18/05/2017 • OZTEMIR Hira / TRÉVENANS (90) 20/05/2017
- FALSETTI Thaodren / TRÉVENANS (90) 20/05/2017 • BENLFTOUH Naïla / TRÉVENANS (90) 02/06/2017 • TRAMBOUZE Prune / TRÉVENANS (90) 11/06/2017
- TRAMBOUZE Iris / TRÉVENANS (90) 11/06/2017 • BOUAZZA Ishaq, Nael / TRÉVENANS (90) 13/06/2017 • VUILLEMARD Alice, Mariette / TRÉVENANS (90) 14/06/2017
- EL BOUBALI Chahinaz, Rokaya / TRÉVENANS (90) 14/06/2017 • NJIFENJOU TAWAT Jade, Leïla / TRÉVENANS (90) 17/06/2017
- CHAOURS Mathis, André / TRÉVENANS (90) 18/06/2017 • BLAISE Mélissa / TRÉVENANS (90) 20/06/2017 • ALI MKADARA Bilal, Malek / TRÉVENANS (90) 23/06/2017
- LEBRUN Thiméo, André Romain / TRÉVENANS (90) 26/06/2017 • ZEQRIRI Erélina / TRÉVENANS (90) 28/06/2017
- DAHMANI Assil, Sarah / TRÉVENANS (90) 29/06/2017 • NGUYEN VERCASSON Joris, Lè Bon Jean / TRÉVENANS (90) 01/07/2017
- BOUDEBZA Marwane / TRÉVENANS (90) 07/07/2017 • GHALI Abir / TRÉVENANS (90) 07/07/2017 • CHOUAF Sofia / TRÉVENANS (90) 15/07/2017
- FERNANDEZ Miia, Amélie Martine / TRÉVENANS (90) 15/07/2017 • CURIE Maël, Robert Georges / TRÉVENANS (90) 15/07/2017
- PARISSET Léa, Chantal Oriane Michèle / TRÉVENANS (90) 15/07/2017 • CHARTON Maëlia, Delphine / TRÉVENANS (90) 16/07/2017
- TROMBINI Elsa, Emilia Virginia / TRÉVENANS (90) 17/07/2017 • EVEN Nina / TRÉVENANS (90) 24/07/2017 • ADDALA Lina / TRÉVENANS (90) 31/07/2017
- EL AMRI Eden Hanane / TRÉVENANS (90) 08/08/2017 • OBERMEYER Etienne, Philippe / TRÉVENANS (90) 12/08/2017
- MONTCHARMONT Nina, Marine / TRÉVENANS (90) 14/08/2017 • CARUSO Blandine, Marie Anna / TRÉVENANS (90) 14/08/2017
- MICHEL PALSON Estelle / TRÉVENANS (90) 17/08/2017 • PIEMONTESE Gioia, Emilie Antonia / TRÉVENANS (90) 24/08/2017
- SALVADOR Eleonore, Natacha Catherine / TRÉVENANS (90) 05/09/2017 • FICHTER Myla, Sandrine Margaux / TRÉVENANS (90) 10/09/2017
- ÜLBEGI Kadir-Melih / TRÉVENANS (90) 15/09/2017 • BARBIER Hourya, Anna / TRÉVENANS (90) 17/09/2017
- RAYOT Matyas, Louis Jean / TRÉVENANS (90) 21/09/2017 • COIN Maxence / TRÉVENANS (90) 25/09/2017

DÉCÈS

- RUEFF Jean-Pierre 18/04/2017 • ROBERT Eugène 25/04/2017 • MANCASSOLA Giulio, Marco 26/04/2017 • DÉPRÉS Adrienne, Berthe Céline 03/05/2017
- CLERC Madeleine, Marie Marthe Georgette, veuve FERNETTE 04/05/2017 • BARTHELEMY Gilbert, Lucien Victor Joseph 09/05/2017
- PARISOT Marcel, Robert 09/05/2017 • MARÉCHAL Claude, Marcel 09/05/2017 • PACHE Véronique, veuve UTTEWILLER 15/05/2017
- GONCKEL Reine, Marie Clotilde, née SARRE 15/05/2017 • GRANGÉ Claude, Victor, Marius 16/05/2017 • ROGNON Dominique, Roger, Albert 18/05/2017
- JOST Jean-Marie, Gilbert / BESANCON (25) 19/05/2017 • SCHNEDECKER Micheline, Colette, née RENARD 22/05/2017
- TERRASSE Lilliane, Rose, Marianne, née RÉBERT 28/05/2017 • LAMBALOT Maurice, Gilbert Claude Yves 29/05/2017
- FRANÇAIS Yvette, Suzanne, veuve FAIVRE 30/05/2017 • VINCENT François 01/06/2017 • BELFILS Annette, Violette, Marie-Noëlle 02/06/2017
- GIRARDOT Marie-Thérèse, Paule, née FLEURY 14/06/2017 • MOREL Aline, Marie Georges, veuve COCCO 14/06/2017
- LAMADELAINE Georges, Léon, Pierre 16/06/2017 • JEANPIERRE Léon, Louis 23/06/2017 • CUNIN Odette, Jacqueline Marie 24/06/2017
- LOIGEROT Maryline, Catherine 26/06/2017 • HAYOTTE Michel, Paul 28/06/2017 • MILESI Christine, Angèle, veuve CONTRÉRAS 30/06/2017
- HUFFSCHMITT Gérard, Joseph 30/06/2017 • DARGIER Claude 13/07/2017 • LIEVRE Paul, Marcel 17/07/2017 • CADRÉ Jean-Louis, Marcel 19/07/2017
- RERAT Madeleine, Méline Berthe, née GALLAIRE 04/08/2017 • VOLTOLINI Claudine, Geneviève Germaine 04/08/2017
- NOËGLENN André, Charles Lucien 06/08/2017 • MILLOTTE Emma, Marie Josèphe, née BETTON 10/08/2017
- VAUTHIER Bernadette, Suzanne, épouse VIRION 21/08/2017 • LONJAGNE Danielle, Louise Suzanne, née POILLET 25/08/2017
- KLISBURSKY Willy 08/09/2017 • TEIXEIRA AFONSO Maria, Luciana, veuve RAMIA GARCIA 20/09/2017
- POSENATO Victoire, Madeleine, née CONIGLIO 28/09/2017 • LAZARETH Jean-Louis, Gaston Auguste 03/10/2017
- WIMMER Justin, Joseph Denis 03/10/2017

ELUS SOCIALISTES ET REPUBLICAINS

Les projets et les chantiers qui ont été annoncés en début d'année ont commencé : la mise en accessibilité de la Mairie d'Héricourt pour les personnes à mobilité réduite, la construction de la nouvelle déchèterie, la réhabilitation du quartier de la Filature avec la création d'un bassin d'apprentissage de la natation scolaire, la réfection des berges de la Lizaine, le réaménagement du Faubourg de Belfort, le démarrage des travaux du nouveau gymnase...

Soutenir le développement économique et favoriser la construction de nouveaux logements à Héricourt sont les axes prioritaires de la majorité municipale. En maintenant le nombre d'habitants d'Héricourt au-dessus de 10 000, nous réussissons à conforter nos services publics et nous pourrions continuer à soutenir l'implantation de nouvelles activités et de nouveaux services privés marchands.

Les trois programmes de construction de cinquante-huit logements en cours de réalisation à la Craie et à la Grand Pré participent de manière concrète à la réussite de cet objectif prioritaire.

EUROPE ECOLOGIE LES VERTS**LA SUPPRESSION DES EMPLOIS AIDES,**

C'est une décision déplorable tant d'un point de vue de l'emploi que de la justice sociale : le gouvernement a confirmé la diminution d'un tiers des emplois aidés.

En effet, la plupart des emplois aidés permettent à des structures de solidarité, environnementales, sportives, culturelles, à des collectivités locales, d'assumer des services utiles à la communauté. Ces emplois loin d'être inutiles ou inefficaces entretiennent au contraire le lien, social, la solidarité, l'accès à la culture, à l'éducation, et au sport. Ils constituaient en outre un moyen de mettre en œuvre la transition écologiste, objectif du ministre Nicolas Hulot.

Contrairement à ce qui a été indiqué, le coût moyen d'un emploi aidé pour l'Etat se situe entre 7000 et 15000 euros par an selon les secteurs.

À titre de comparaison, le CICE qui représente une

Les nouvelles entreprises venues s'installer ou transférées aux Guinnottes et sur d'autres sites, confortent l'attractivité du Pays d'Héricourt, et participent grandement de par leurs contributions fiscales à la vie de notre territoire. La construction prochaine de la zone des Coquerilles (Guinnottes III) renforcera l'offre de plateformes viabilisées de notre territoire ou la demande des entreprises qui souhaitent s'installer se poursuit.

La ville d'Héricourt et la CAPH grâce à leurs efforts communs placent notre territoire sur une dynamique positive ; les services sont confortés et se développent y compris sur le plan commercial (nouveau Super U, nouveau Norma, 5 nouvelles enseignes au Leclerc dont Centrakor et 4 cellules nouvelles à l'ancien garage Renault). L'Etat continue de se désengager et il diminue ses aides aux collectivités. Toutefois le développement économique local permet de compenser le retrait de l'Etat et le maintien global de nos ressources.

perte de recette moyenne pour l'état d'environ 25 milliards d'euros par an depuis sa mise en service, aurait permis de créer ou de maintenir entre 150 000 et 250 000 emplois selon les sources, soit un coût minimum par emploi créé ou sauvegardé. Le coût de CICE est donc 10 fois plus élevé par emploi que celui des emplois aidés, si on prend en considération que la personne qui bénéficiait d'un contrat aidé se trouvera au chômage ou au RSA ... on constate que non seulement la collectivité ne fera aucune économie avec la fin des contrats aidés, mais elle fragilise en plus la situation professionnelle, ou personnelle des centaines de milliers de salariés tout en fragilisant le terrain associatif, d'utilité sociale, culturel, sportif, ou environnemental. Après les réductions des ressources aux collectivités c'est un nouveau coup de massue supplémentaire bien inutile, et dangereux socialement. En supprimant drastiquement au cœur de l'été une large partie de

Le développement économique de notre territoire permet aussi le gel de la fiscalité locale ; le prix de l'eau baisse (moins 5 % en moyenne) ainsi que la redevance d'ordures ménagères (moins 6% en moyenne).

Le 26 septembre 2017, la fusion des activités ferroviaires du groupe français Alstom et du groupe allemand Siemens a été annoncée. L'accord qui a été signé entre ces deux groupes prévoit au terme de quatre années, l'absorption d'Alstom par Siemens. La majorité municipale regrette la vente d'un fleuron de l'industrie française à une entreprise étrangère.

Cette fusion totalement déséquilibrée laisse passer le TGV sous pavillon allemand et participe au lent processus de désindustrialisation de la France. Avec le retrait de l'Etat français au capital du groupe Alstom, il n'y aura plus de contrôle public quant à la maîtrise et la production des moyens de transports ferroviaires français. La majorité municipale témoigne son soutien à l'ensemble des salariés d'Alstom ainsi qu'à leurs familles dans ce moment de grand désarroi.

ses emplois aidés, c'est toute la France des périphéries, des banlieues, des campagnes, des quartiers que l'on laisse orpheline d'activités, et de service que l'on appauvrit. Comment l'état compte-t-il prendre en charge des centaines de milliers de personnes qu'il vient de transformer en chômeurs sans formation, et sans débouché et surtout ... sans aucune concertation, ni discussion. Cela dénote un mépris et un manque de respect envers les collectivités qui se retrouvent avec très peu de temps pour réagir. Une mesure compensatoire doit être envisagée rapidement par le gouvernement. Ce triste épisode montre le fossé qui existe entre les technocrates qui font les lois, et les élus de proximité qui vont subir les conséquences d'un arrêt brutal de ces contrats.

DANIELLE BOURGON
ELUE EELV

De la liste "Dialoguer, Rassembler et Agir "

**Opposition de gauche
GROUPE DES ELUS DU FRONT DE GAUCHE
ET REPUBLICAINS**

La sécurité est jugée par les héricourtois comme faisant partie de leurs premières priorités avec l'emploi, le pouvoir d'achat et le logement. Force est de constater que la situation est en train de se dégrader à Héricourt et que de plus en plus d'habitants, notamment les plus âgées, ressentent un sentiment d'insécurité croissant dans notre ville, notamment au centre-ville qui se désertifie. Notre ville est en train de perdre de son attractivité et un certain nombre d'habitants a même décidé de quitter Héricourt. C'est un triste constat !

Après une période ayant connu une nette amélioration, on récence dorénavant une augmentation d'actes de vio-

**Opposition de droite
LES REPUBLICAINS**

Chronique d'une mort annoncée

Comme l'opposition le craignait, le commissariat n'est plus que l'ombre de lui-même. En dépit des assurances du maire qui annonçait avoir ses entrées à Paris sous le précédent gouvernement, il ne reste plus qu'un seul fonctionnaire de permanence et 3 policiers de 10h à 18h pour une ville de 10 000 habitants gangrenée par l'insécurité et les trafics de tout genre. En dehors de ces horaires, tout appel d'urgence arrivera à Besançon ou à Montbéliard dans l'attente d'une éventuelle intervention. Les malfrats ont de bons jours devant eux dans la cité teufione !

Le commerce local poursuit lui aussi sa descente aux Enfers. L'activité au centre ville est réduite à sa plus simple expression, au bénéfice des implantations

lence, d'incivilité, d'ivresse publique et de comportement à risque au niveau de la circulation routière. L'échec de F.Burkhalter, sur ce dossier, comme sur d'autre est patent. Il a laissé filer notre commissariat. Personne ne dit que le commissariat a fermé mais cette fusion avec le commissariat de Montbéliard est une catastrophe pour notre ville. A ce jour, il manque huit fonctionnaires de police à Héricourt et nous n'avons toujours pas de commandant à sa tête. Nos policiers sont appelés en renfort sur le secteur de Montbéliard et c'est le commissariat de Montbéliard qui a en charge la patrouille de nuit à Héricourt. Rendons toutefois hommage à ceux qui restent en poste à Héricourt car ils doivent à eux seuls assurer la sécurité de nos concitoyens. Lorsqu'il a accepté la fusion de notre commissariat avec celui de Montbéliard M.Burkhalter a commis une faute lourde qui aura de néfastes conséquences pour notre commune. Il n'a pas pris en compte la mobi-

de périphéries voulues par le maire. Subsistent des bars à chichas ouverts sans autorisation, des magasins qui vendent de l'alcool jusqu'à tard dans la nuit en toute illégalité. N'appellez pas la police, vous avez déjà la réponse dans le paragraphe précédent !

La municipalité accorde donc des subventions (2 400 euros) à certains commerçants pour pallier le manque d'activités, à croire que cela rendra plus attractif le centre ville ? De qui se moque-t-on ? 3 cellules commerciales flambantes neuves sont toujours disponibles et risquent de le rester longtemps si une véritable politique de revitalisation du centre ville n'est pas engagée dans les meilleurs délais.

Notre groupe a fait des propositions mais encore faudrait-il se faire entendre dans le chaos qui règne en séance au conseil municipal où l'autosatisfaction du maire n'est égalée que par son mépris de toute

lisation des héricourtois, à l'appel des élus d'opposition. Il a voulu croire aux assurances de ses amis du gouvernement Hollande-Valls qui nous laisse dans une terrible situation. Il restera dans la mémoire collective comme le maire qui aura bradé notre sécurité.

Le moment venu, lors des prochaines élections municipales qui approchent, n'ayons pas la mémoire courte ! Il faudra alors le sanctionner sévèrement.

Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Blaise-Samuel BECKER,
Sylvie DAVAL, Philippe BELMONT : élus du groupe Front
de Gauche et Républicains.

hericourttoppositiondegauche.wordpress.com

proposition qui n'émane pas de lui, son extravagante habitude de couper la parole aux oppositions et sa manière si étrange de brider les membres de sa propre majorité. Notre ville est comme un bateau ivre dirigé par un capitaine qui gouverne seul et mal. il reste encore plus de deux ans avant de pouvoir changer pour une fois de majorité à Héricourt. Comment pouvez vous encore accorder votre confiance aux socialistes qui ont ruiné la ville, la transformant en cité du Tiers-Monde ?

Trop de temps a été perdu et ce mandat en est la triste illustration. Espérons que ces deux années à venir ne seront pas celles de la chronique d'une mort annoncée pour notre ville.

Groupe "Les Républicains"
Anne-Marie BOUCHE et Rémy BANET

La Ville a mis en place au mois de juin 2016 un partenariat avec AMELLIS Assurance Mutuelle

Au mois de juillet 2015, à la demande du Gouvernement, la Sécurité Sociale a mis en place l'Aide Complémentaire Santé (ACS).

Ce dispositif permet aux ménages les plus modestes de bénéficier d'une assurance complémentaire santé à moindre frais.

L'ACS est réservée aux personnes dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond d'attribution de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire. (35 % au dessus du plafond CMU)

À Héricourt, selon une estimation de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, plus de 800 personnes peuvent prétendre à cette aide ; il s'agit de personnes de tous les âges et de toutes catégories socioprofessionnelles.

Pour bénéficier de l'ACS, les ressources du foyer ne doivent pas dépasser un certain plafond :

- 1 personne : 11 776 €
- 2 personnes : 17 664 €
- 3 personnes : 21 197 €
- 4 personnes : 24 730 €
- Au-delà de 4 personnes + 4 672 € par personnes supplémentaires.

Le montant de l'aide ACS

Une aide est accordée à chaque membre de la famille. Le montant accordé varie en fonction de l'âge du bénéficiaire.

AGE DU BENEFICIAIRE MONTANT DE L'AIDE

Moins de 16 ans	100 € par an
De 16 à 49 ans	200 € par an
De 50 à 59 ans	350 € par an
60 ans et plus	550 € par an

Pour accéder à l'ACS :

Il faut en faire la demande et déposer un dossier auprès de la CPAM, ce dossier peut être téléchargé sur le site internet : www.ameli.fr ou retiré à la permanence tenue au CCAS d'Héricourt les jours et horaires suivants :

- Lundi : 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.
- Mardi : 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.
- Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.
- Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

En cas d'attribution :

La CAPM adresse au foyer bénéficiaire une attestation-chèque à remettre à un organisme d'assurance complémentaire qui propose l'un des contrats sélectionnés au titre de l'ACS. Ces assurances complémentaires sont au nombre de 11, elles ont été sélectionnées par l'Etat. Leurs références et leurs offres sont consultables sur le site : www.info-acis.fr.

Chacune de ces assurances complémentaires propose trois niveaux de garanties de la couverture la plus simple à la plus complète. L'ACS est accordée pour une période d'une année renouvelable. Deux mois avant la fin des droits, il faut à nouveau faire une demande d'ACS à la CPAM.

Il s'agit d'une bonne mesure, encore faut-il en faire bénéficier les ayants droit. C'est pourquoi la Commune d'Héricourt a été la première ville de Bourgogne Franche-Comté à apporter sa contribution à ce dispositif en assurant sa promotion auprès des éventuels demandeurs.

Pour ce faire un partenariat a été engagé avec AMELLIS qui est une assurance mutuelle domiciliée à Saint Claude dans le Jura. AMELLIS propose, aux foyers héricourtois éligibles à l'ACS et qui la sollicite, une solution appropriée à chaque cas. Chaque foyer sera accompagné tout au long de la constitution du dossier de demande.

AMELLIS assure des permanences dans les locaux du CCAS d'Héricourt depuis le mois de juin 2016. Les habitants peuvent s'informer sur le site internet de la ville www.hericrourt.com et sur le panneau lumineux en centre-ville, des horaires de ces permanences.



PERMANENCE DE LA CPAM

Le Lundi de 14h00 à 17h00
Du Mardi au Jeudi de 9 h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Centre Communal d'Action Sociale
45, rue du Général de Gaulle
70400 HERICOURT

PERMANENCE DE LA CARSAT

Uniquement sur Rendez-vous au 36 46
Tous les lundis matins de 09h00 à 12H00
Centre Communal d'Action Sociale
45, rue du Général de Gaulle
70400 HERICOURT

CCAS RENSEIGNEMENT :

45 rue du Général de Gaulle
Tél : 03.84.36.67.70
Fax : 03.84.36.67.80
Email : ccas5@wanadoo
Horaires d'ouverture :
Le Lundi de 14h00 à 17h00
Du Mardi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Aide communale pour le permis de conduire

La Commune d'Héricourt souhaite favoriser l'égalité des chances d'accès à l'emploi en proposant une aide au financement du permis B pour les jeunes plus précaires qui s'engagent vers une insertion professionnelle.

Obtenir le permis de conduire est synonyme d'autonomie, et facilite souvent l'entrée dans la vie active. Le forfait apprentissage du code de la route, complété par les vingt heures minimum de formation à la conduite, est de l'ordre de 1 500 euros.

Une aide communale pour le permis de conduire.

Ce prix est souvent un obstacle pour bon nombre de jeunes qui ne peuvent, faute de moyens, faire face à une dépense de cette importance. La Mission Locale d'Héricourt, en charge de l'insertion professionnelle des jeunes, a recensé sur le territoire communal une trentaine de personnes dans ce cas. Face à ce constat, la Commune d'Héricourt a décidé de mettre en place une

aide au permis de conduire pour les jeunes Héricourtois se trouvant dans leur 22^{ème} année, inscrits à la Mission Locale et répondant à différents critères sociaux.

En contrepartie ces jeunes donneront de leur temps bénévolement, à l'occasion de manifestations festives organisées par le Centre Socioculturel Simone Signoret comme par exemple la Fête de la Fraternité, Fest'Images ou la Saint-Nicolas.

Ce coup de pouce financier d'un montant de 100 € sera versé directement à l'auto-école héricourtoise dans laquelle le jeune demandeur se sera obligatoirement inscrit au préalable.

Cette aide financière pourra également venir en complément des dispositifs existants initiés par le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté et le Conseil Départemental de la Haute-Saône à savoir :

- Conseil Régional : jusqu'à 500 € sous conditions de ressources et en contrepartie de 15 heures de bénévolat dans une association,
- Conseil Départemental : de 100 € à 300 € en fonction du quotient familial.

À titre d'exemple, sachant que le coût d'un permis de conduire est de l'ordre de 1 500 € en moyenne, il resterait à la charge d'un jeune bénéficiaire s'il remplit toutes les conditions de ressources exigées, la somme de 900 €.



Synonyme d'autonomie le permis de conduire facilite l'entrée dans la vie active. La commune d'Héricourt qui souhaite favoriser l'égalité des chances d'accès à l'emploi a mis en place une aide financière de 100 € pour permettre aux jeunes Héricourtois dans leur vingt-deuxième année de passer leur permis de conduire. Cette aide pourra se cumuler avec celles du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté et du Département de la Haute-Saône.

**Renseignement(s) : CCAS - 45 rue du Général de Gaulle - Tél.03.84.36.67.70
En période de vacances scolaires :
Du lundi au Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H.**

H2R, la passion du Vélo Tout Terrain

Créé en 2000, le club de Vélo Tout Terrain, Héricourt 2 Roues, a pour ambition de promouvoir la pratique du VTT. A cette fin, le club initie les jeunes dans son école de vélo, organise des manifestations et des compétitions et s'active à développer des pistes sur le Pays d'Héricourt.



Randonnée VTT : 350 participants

Le plaisir de la pratique du sport et la convivialité sont les maîtres-mots de l'action de H2R. Cette année, le club a organisé deux manifestations, une randonnée et la quatrième manche de la Coupe d'Enduro Bourgogne Franche-Comté. Ces deux manifestations organisées avec sérieux ont connu un succès retentissant.

Une randonnée ensoleillée.

L'édition 2017 de la randonnée VTT qui s'est déroulée le dimanche 25 juin a bénéficié d'une météo très favorable, après trois années marquées par les intempéries, les organisateurs étaient aux anges. Trois cent-cinquante vététistes se sont

inscrits et ont profité au maximum des trois parcours qui leur étaient proposés. Le départ qui était libre a eu lieu comme traditionnellement sur le parking du garage Caréco à Brévilliers. Les plus courageux ont pris le départ à 7h30, les derniers partants se sont lancés à 12h00. 38 participants ont choisi le parcours familial de 10 kilomètres, un parcours sans difficultés notoires avec un dénivelé de 215 mètres et un point de ravitaillement à l'arrivée. 182 participants, se sont engagés sur le parcours de 25 kilomètres, avec un dénivelé de 565 mètres, les difficultés étaient surmontables pour un sportif entraîné, le parcours comportait deux

points de ravitaillement, l'un à mi-parcours, l'autre à l'arrivée. Les vététistes confirmés au nombre de 130 ont avalé avec plaisir les 45 kilomètres du troisième parcours.

Enduro VTT : Quatrième Manche de la Coupe d'Enduro Bourgogne Franche-Comté.

H2Ra organisé le 10 septembre 2017 la quatrième manche de la coupe enduro Bourgogne Franche-Comté. Les inscriptions pour cette compétition relevée ont commencé le 15 juin 2017. 110 concurrents se sont inscrits pour disputer cette épreuve.

Les conditions météorologiques ont ravi les pilotes qui les ont estimées comme idéales pour disputer cette belle épreuve. La ligne de départ fixée au fort du Mont-Vaudois, à proximité du site du drapeau, a offert au public et aux coureurs, un beau panorama.

Tout le long du circuit, le public connaisseur, positionné aux endroits stratégiques a encouragé avec enthousiasme les pilotes émerites. 40 bénévoles passionnés ont participé sous la férule de Julien Lewandowski à l'organisation de cette épreuve.

Cette compétition bien organisée a reçu le soutien de la ville d'Héricourt et du Département de la Haute-Saône pour les chapiteaux et autres matériels.

RENSEIGNEMENT

Président :

Julien LEWANDOWSKI

1 rue du 19 mars 1962 - 70400 Héricourt

06 71 14 82 12

Courriel julienvtt@yahoo.fr

Trésorier : David Marsot

Secrétaire : David Meyer

1 500 visiteurs au Forum des Associations

La variété et la richesse de la vie associative héricourtoise n'est plus à démontrer, le Forum des Associations qui a eu lieu à la Cavalerie le samedi 02 septembre 2017 l'a prouvé une nouvelle fois.

Cette manifestation organisée par l'Office Municipal des Sports, avec le soutien de la Ville d'Héricourt, a pour principal objectif de faire découvrir aux habitants les activités culturelles et sportives qu'il est possible de pratiquer.

48 associations présentes et 1 500 visiteurs.

Pour cette édition 2017 du Forum, 48 associations culturelles et sportives sont venues à la Cavalerie se présenter au public. Avec des stands soigneusement préparés pour la circonstance, les membres des associations ont donné aux visiteurs, avec force détails, tous les renseignements nécessaires à pro-

pos de leurs activités respectives. Dans une ambiance conviviale et festive, des démonstrations à l'attention du public, se sont succédées à un rythme soutenu : judo, tir à l'arc, taekwondo... Ainsi, chacune et chacun a pu se faire une idée plus précise des activités proposées. Très nombreux, les enfants et les adolescents ont apprécié ces démonstrations et n'ont pas manqué de se renseigner auprès des animateurs. Les organisateurs du Forum ont dénombré plus de 1 500 visiteurs lors de cette journée.

Une vie associative riche et variée.

Invité par l'Office Municipal des Sports, le Cyclo Club de Couthenans s'exposait pour la première fois à la Cavalerie. L'occasion pour ce club de se présenter et de promouvoir auprès du public la vingt-cinquième édition de sa randonnée cyclotourisme.

L'association « la Mélodie des Fuseaux » qui est née le 8 juillet 2017 faisait sa première apparition au Forum des Associations. Cette nouvelle association héricourtoise présidée par Lucette Boulanger est une association artis-

tique et culturelle qui s'emploie à faire découvrir aux habitants d'Héricourt la fabrication de la dentelle aux fuseaux. Les membres de l'association se réunissent tous les vendredis de 14h à 17h à l'ancienne école de Saint-Valbert...

Comme traditionnellement tous les représentants des associations qui ont participé à cette journée ont partagé un repas commun offert par la Commune d'Héricourt. Un moment de cohésion fort apprécié de l'ensemble des convives.

Ils ont dit.

Le Maire, Fernand Burkhalter, s'est réjoui du succès de cette manifestation et a souligné l'importance de la vie associative dans la Cité : « Je félicite les organisateurs pour la qualité de cet événement et j'observe avec plaisir la belle vitalité des associations d'Héricourt qui se mobilisent pour ce forum.

Chantal Grisier, Adjointe au Sport s'est montrée très satisfaite de cette journée : « La grande fréquentation de ce forum ça fait chaud au cœur, cela montre que les associations sont dynamiques et de qualité.



Organisée chaque année, le premier samedi du mois de septembre par l'Office Municipal des Sports avec le soutien de la Commune, le Forum des Associations est une manifestation qui vise à mettre en avant les associations de la Commune et à valoriser l'action des bénévoles sans qui la vie associative ne serait rien. 48 associations ont participé à l'édition 2017 du Forum des Associations et 1 500 personnes sont venues s'y renseigner.

**En période de vacances scolaires :
Du lundi au Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H.**

Le Maire à la rencontre des habitants

En porte à porte, et dans le cadre de sept réunions publiques, le Maire, Fernand Burkhalter est allé, en compagnie de ses Adjointes et Conseillers, à la rencontre des habitants d'Héricourt pour échanger et répondre à toutes les interrogations.



BUSSUREL, réunion de quartier à la salle du Moulin

Ces visites dans les quartiers et ces réunions publiques permettent aux habitants de rencontrer les élus et d'établir avec eux un contact direct.

Des incivilités qui agacent les habitants.

Au cours de ces rencontres en porte-à-porte et de ces réunions publiques, les habitants ont fait part au Maire et à ses Adjointes de leurs difficultés rencontrées au quotidien et de leurs remarques quant à la gestion de notre collectivité. Les problèmes de sécurité et de circulation ont été récurrents. En effet, dans tous les quartiers, les administrés ont fait part de leur mécontentement par rapport à la vitesse excessive de certains et ont apporté des témoignages précis, comme ce fut le cas pour la rue du Mont-Vaudois, la rue Pierre et Marie

Curie, la rue Marcel Paul et le faubourg de Besançon, rues qui ont été décrites comme des circuits automobiles ou trop souvent en soirée, les pneus crissent et hurlent suite à des dérapages dangereux. Dans tous les quartiers les habitants demandent des quilles, des stops, des coussins berlinois et des contrôles fréquents de la police. Aussi les habitants se sont inquiétés de la recrudescence des vols durant l'été, notamment à Bussurel et au Chemin Vert.

Face à ces actes répétés d'incivisme, le Maire a exprimé son exaspération et a fait savoir à ses interlocuteurs qu'il demandait régulièrement l'intervention de la Brigade Anti-criminalité (BAC). Le Maire s'est aussi engagé à revoir, au cas par cas, tous les lieux ressentis comme dangereux, pour y apporter au besoin,

les aménagements nécessaires. Par ailleurs, le Maire a appelé au civisme et au respect du code de la route, car les aménagements routiers ne peuvent régler tous les problèmes

Un exercice démocratique plutôt positif sur le plan de l'intérêt général et de la qualité des échanges.

Ces réunions qui se sont tenues au groupe scolaire Robert Ploye au quartier des Chenevières, à la Maison des Associations, au groupe scolaire Gustave Poirey, au Centre Signoret, à Byans à Saint-Valbert et à Bussurel, ont rassemblé plus de deux cents personnes. À noter que la participation des habitants de Bussurel, Saint Valbert et Byans a été très importante.

Les 9, 16 et 23 septembre et 17 octobre 2017, Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt, les Adjointes et les Conseillers Municipaux ont rencontré les habitants d'Héricourt, de Bussurel et de Byans en porte-à-porte puis à l'occasion de sept réunions publiques. Les habitants ont été informés de l'ensemble des projets publics et privés réalisés ou en cours de réalisation et ont pu interroger les élus sur l'ensemble de leurs préoccupations.

Les pesticides c'est fini !

Pour répondre aux recommandations de la FREDON, la Commune d'Héricourt, a fait l'acquisition de deux appareils thermiques de désherbage.

Un désherbage rapide et efficace

Ces deux appareils sont une alternative efficace pour le traitement des mauvaises herbes. Ces appareils produisent un air chaud pulsé entre 250 et 450 degrés. Précis, l'air chaud est soufflé sur une largeur de plus de 40 centimètres.

Un simple passage suffit à dessécher la partie aérienne des mauvaises herbes qui disparaît en quelques jours. Le désherbage thermique peut se pratiquer par temps pluvieux ou venteux.

L'achat de ces deux appareils d'un coût unitaire de 2 290 € a été subventionné à hauteur de 80 %.

*Danielle Bourgon,
Adjointe à l'environnement
teste le nouveau matériel*



Des jardiniers, des fleurs et une ville embellie

Chaque année, la Commune organise le concours des Maisons Fleuries. Ce concours récompense les meilleurs jardiniers pour leur effort de fleurissement, le choix des variétés, l'harmonie des couleurs et la qualité du respect de l'environnement sont les principaux critères.



Vendredi 07 juillet, remise des prix à la Roseraie

Le concours des Maisons Fleuries incite et encourage les habitants d'Héricourt à participer à l'embellissement de leur commune. C'est au mois de juin que les membres du jury se sont rendus chez les personnes inscrites à ce concours pour établir le classement. Danielle BOURGON, Adjointe à l'Environnement, a travaillé avec toute son énergie pour la réussite de ce concours. Vendredi 07 juillet 2017, une cérémonie a été organisée à la Roseraie. Fernand BURKHALTER, Maire d'Héricourt et Danielle BOURGON, Adjointe à l'Environnement, accompagnés de leurs collègues Adjointes et Conseillers Municipaux ont accueilli les récipiendaires du Concours Communal des Maisons Fleuries édition 2017.

RECIPIENDAIRES 2017

**• CATEGORIE UNE
« MAISON AVEC JARDIN TRÈS
VISIBLE DE LA RUE OU DÉCOR
FLORAL EN BORDURE DE VOIE
PUBLIQUE »**

**DREYER EUGÈNE,
ARNOLD NICOLE,
ALVES RODRIGUES MARYSE,
ERNEWEIN THIERRY,
GUELLOUR BOUDIAF,
THIEBAUT MADY,
HUGUENIN ANDRÉ,
DUVAUX FABIENNE.**

**• CATEGORIE DEUX
« FENÊTRES, MURS, BALCONS,
TERRASSES »**

**SAINT-DIZIER ROBERTE,
VINCENT CATHERINE,
TAFANELLI FRANÇOISE,
OBÉRON SARAH,
RICHEBOURG JOSIANE,
QOUDAD ABDALLAH,
NOURADIAN MARTINE,
SURLEAU JANINE.**

**• CATEGORIE TROIS « JARDINS
FAMILIAUX, CASERNE DES
POMPIERS, RESTAURANTS,
CAFÉS, COMMERCES »**

**BOULANGERIE MAÎTRE,
RESTAURANT PICCADELLY.**

**• CATEGORIE QUATRE
« AMÉNAGEMENTS
PAYSAGERS ET MINÉRAUX »**

**DIDIER EDWIGE,
BAILLOT RENÉE,
ROBERT MARGUERITE,**

**ETIENNE ANDRÉ,
FAYE MONIQUE,
LACROIX ELISABETH,
DUBOIS JEAN-LOUIS.**

**• CATEGORIES
HORS CONCOURS**

**KAMM NIHM,
SPIESS PAULETTE,
TRAPPLER MARC,
CARENINI MARC,
LANFUMEY LILIANE,
JOLY JIMMY.**

Quatre nouvelles cellules commerciales faubourg de Belfort

Boulangier –pâtissier à Héricourt, Benoit Levain et son épouse Karine, ont créé « KBL », une Société Civile Immobilière (SCI), et ont acquis faubourg de Belfort, le bâtiment de l'ancien garage Renault pour le transformer en galerie commerciale.



Quatre nouvelles cellules commerciales flambant neuves

Un couple dynamique, une entreprise performante.

Benoit Levain et son épouse Karine se sont installés à Héricourt en 2006 où ils ont repris la boulangerie Piccand au 4 de la Rue du Four. Fort d'une expérience de six années dans une boulangerie à Valdoie, Benoit Levain avec le soutien actif de son épouse Karine a redynamisé la boulangerie de la rue du Four. Afin de pérenniser leur activité, les époux Levain décident en mai 2010 de l'implantation du fournil et d'un

second magasin au 8 du faubourg de Belfort.

Avec ce nouveau magasin l'entreprise, passe de 3 à 15 emplois : 3 boulangers, 2 pâtisseries, 2 apprentis, 7 vendeuses et le patron.

Un nouvel ensemble commercial de 914 m²

Informé de la vente du bâtiment de l'ancien garage Renault, le couple a décidé d'en faire l'acquisition pour y construire 4 cellules commerciales.

Benoit et Karine Levain ont confié l'étude de leur projet au cabinet Itinéraires Architecture de Belfort. À ce jour les travaux sont terminés. Les opérations de désamiantage se sont déroulées au printemps et les travaux de constructions et d'aménagements des espaces extérieurs se sont terminés au mois d'août 2017. Achevé, le nouvel ensemble forme un espace global de 914 m² qui est partagé en 4 cellules de 180 m², 310 m², 193 m² et 231 m² avec pour toutes les 4 des vitrines avec vue sur le faubourg de Belfort.

Les cellules sont proposées brutes à la location, les futurs preneurs aménageront les espaces intérieurs suivant les besoins qui seront les leurs. Un parking de 36 places a été aménagé sur le devant du bâtiment et il est à l'usage exclusif de la clientèle des futurs commerces. À l'arrière du bâtiment un accès technique a été conçu pour les camions de livraison.

La Commune d'Héricourt salue le dynamisme de ce jeune couple pour ce bel investissement qui embellit l'entrée de ville.

16^{ème} EDITION • 10 KILOMETRES D'HERICOURT • DIMANCHE 10 DECEMBRE 2017

Les inscriptions peuvent être faites :

Via le site sportif "LeSportif.com" jusqu'au 09 décembre minuit

Par courrier (jusqu'au 5 décembre) :

Thierry ERNEWEIN - 31 rue des Égalités - 70400 HERICOURT

Renseignements et Contact : <http://www.sghathle.fr> et sghathle@wanadoo.fr

Inscription possible samedi 09 décembre 2017 à la Halle des Sports Marcel Cerdan de 15h à 18h et le jour de la course à la Halle des Sports Marcel Cerdan à partir de 11h.

Clôture des inscriptions ½ heure avant chaque épreuve.

APACH Saloon

L'Association pour la Promotion de l'Artisanat et du Commerce Héricourtois (APACH) a organisé à la Cavalerie le deuxième salon des artisans et commerçants d'Héricourt. Un salon pour présenter aux habitants l'offre diversifiée du commerce local.

Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre 2017, une trentaine de commerçants d'Héricourt ont exposé à la Cavalerie leurs marchandises et leur savoir-faire.

Sous la férule de Carine Lozano, les membres de l'association APACH ont souhaité démontrer, avec ce salon, le dynamisme et la variété du commerce local.

Un commerce héricourtois riche d'atouts.

Le nombre, la qualité et la diversité des exposants de ce salon ont prouvé

que l'activité commerciale est encore possible à Héricourt. Les commerçants d'Héricourt qui ont participé à ce salon ont profité de cette vitrine pour faire connaître leur dynamisme et leur volonté de réussir.

Pour cette deuxième édition l'APACH a fait un effort particulier dans le domaine de l'animation. En continu, de ces deux journées, les chalandes ont pu profiter de nombreuses démonstrations, sportives avec les éducateurs sportifs du gymnasium, culinaires avec le chef Guy Signori, qui a proposé du jus d'orange carotte, betterave rouge et curcuma et qui a expliqué avec plaisir ses recettes santé... Au stand de la boucherie Hoff, une dégustation de produits du terroir était proposée. Pour celles et ceux qui étaient tentés par la couture, le stand de Toile à Soie présentait une gamme de machines à coudre toutes plus performantes les unes que les autres... Le samedi, un défilé de mode organisé par Show Mode, avec des mannequins vêtus par les commerçants d'Héricourt a ravi le public.

Le dimanche un repas friture a été organisé sur réservation et dans l'après-midi une démonstration a été donnée par les boxeurs de la TEAM RADEFF du Gymnasium.

Le dispositif FISAC en soutien des commerçants.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt en partenariat avec la ville d'Héricourt a décidé d'établir un plan de 21 actions qui préserve et développe le tissu commercial et artisanal de son territoire tout en renforçant son attractivité. Le programme de ces actions est concentré sur le centre-ville d'Héricourt et en certains points du territoire communautaire.

Ce plan d'actions qui a commencé en juillet 2017 se terminera à la fin de l'année 2018. Il est financé par la CCPH et le Fonds d'Intervention pour les Services l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

Les entreprises et les commerces éligibles à ce dispositif sont soutenus avec une aide à la modernisation et à la rénovation des locaux. Une démarche préférence est mise en œuvre pour les commerces et les artisans locaux. Les commerçants qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un diagnostic numérique et seront sensibilisés aux Technologies de l'Information et de la Communication.



La Cavalerie : APACH Saloon

Le deuxième salon des commerçants d'Héricourt organisé par l'APACH a démontré le dynamisme et la volonté de réussir des commerçants d'Héricourt. Pour soutenir le commerce et l'artisanat, la CCPH avec le soutien financier du FISAC, a mis en place un plan de 21 actions pour un montant de 652 372 €. D'ores et déjà, trois commerces ont été soutenus. Pour financer ce plan, la CCPH escompte 145 611 € d'apport du FISAC, 304 012 € d'autres financeurs (Etat, Région, Département). Le solde sera réglé par la CCPH avec la Ville d'Héricourt à hauteur de 205 749 €.

Voyage médiéval avec la dixième Fête du Château

Les membres de l'Association Histoire et Patrimoine d'Héricourt ont organisé avec entrain, comme chaque année depuis dix ans, la Fête du Château d'Héricourt. Grâce à eux, nous avons pu nous souvenir, apprendre et nous plonger dans notre glorieux passé.



Spectacle à l'auberge des Choux...

Le Château d'Héricourt a constitué le décor de ces deux belles journées.

Au pied de l'imposante Tour d'Espagne, se sont déroulées les animations de la dixième Fête du Château : marché artisanal, campement médiéval, joutes de chevaliers, spectacles musicaux, rires et bouffonneries. Toutes ces animations

ont réjoui les plus grands et émerveillés les plus petits.

Durant ces deux journées bien remplies, Histoire et Patrimoine d'Héricourt présidée par Gérard Roess a proposé aux nombreux visiteurs, un voyage à l'époque médiévale avec le concours de nombreuses associations invitées

pour l'occasion : Ad Honores, les Compagnons de la Vouivre, les Coupeurs de Bourses, Scèn'Artistes, l'Arc Héri Courtois. Dans la soirée du samedi, un spectacle son et lumière a mis en valeur la beauté du site.

Le samedi, un bureau postal temporaire tenu par Marie-Jeanne et Bernard Jeudy avec oblitération spéciale a été installé dans la salle Froberger au rez-de-chaussée de la Tour, les philatélistes ont pu y acheter le timbre du Château d'Héricourt.

Une dixième Fête du Château très réussie grâce à l'investissement sans faille des membres de l'association, Evelyne et Jean-Claude Lequin, Jean-Michel Chenal, Jean-Marie Frossard, Bernard Gauthier, Josiane Coniglio, Minette Vuillemot.

Jeunesse et Patrimoine

Sensibiliser les jeunes générations à la connaissance et à la préservation du patrimoine, a constitué l'objectif prioritaire de cette trente-quatrième édition des Journées Européennes du Patrimoine.



Un groupe de visiteurs découvre le panorama depuis le Fort.

Les 16 et 17 septembre 2017, les habitants du Pays d'Héricourt ont pu en toute liberté visiter, les monuments et les bâtiments publics de notre territoire. Héricourt est riche de bâtiments et monuments anciens, la Tour du Château, le Temple, la Musée Minal et le Fort du Mont Vaudois en témoignent.

Une ville riche de son Histoire.

Au Temple, outre les visites guidées

du grenier et du clocher, les Amis de l'Eglise Luthérienne d'Héricourt ont présenté au public une exposition intitulée « Luther ». Spécialement conçue dans le cadre des commémorations des 500 ans de la Réforme Protestante, cette rétrospective intéressante et documentée a donné aux visiteurs les moyens de comprendre cet événement majeur de notre Histoire. A la Tour du Château, les guides de l'association

Histoire et Patrimoine d'Héricourt ont partagé leurs connaissances historiques au cours de visites guidées du périmètre de l'ancien bourg castral, de la Tour du Château, de la Maison du Bailli, des salles souterraines... Le club de Marqueterie du Centre socioculturel Simone Signoret a présenté une exposition consacrée à la Bretagne.

Un patrimoine mis en valeur : le Fort du Mont-Vaudois.

Au Fort du Mont-Vaudois les guides de l'association des amis du Fort du Mont-Vaudois, Myriam Michel, Luc Boullée Gérard Blanchenoix et Raymond Berdah ont assuré des visites commentées du site pour des groupes limités à 20 personnes. Ces visites planifiées toutes les heures avaient une durée d'une heure trente minutes.

Chagey, réfection du Pont de la Forge

Le pont de la Forge situé sur la RD16 et qui permet la traversée de la Lizaine entre Chagey et Chenebier a fait l'objet d'importants travaux de réfection. Ces travaux se sont déroulés entre le 10 et le 28 juillet 2017.

Le tablier du pont de la Forge présentait quelques failles, celles-ci compromettaient fortement l'étanchéité de l'édifice et constituaient pour sa solidité une menace à plus ou moins long terme. Le Conseil Départemental de la Haute-Saône, après expertise technique, a décidé de la rénovation du pont.

Un chantier à 50 000 €.

Ce chantier de rénovation a été confié à l'entreprise de travaux publics T.P.R.E (Travaux Publics Réseaux de l'Est) domiciliée à Arc-lès-Gray et à l'entreprise Est Ouvrages de Dole. L'entreprise T.P.R.E a posé des bandes de goudron

entre le tablier et les arches, ce traitement est similaire à celui employé pour étanchéfier une terrasse ou un toit d'immeuble. Le tablier raboté, l'entreprise doloise Est Ouvrages a quant à elle procédé à la pose d'un système d'étanchéité par feuille appelé Parafort. Ce système assurera dans les années à venir l'étanchéité du pont sous la chaussée. Aussi une protection des parapets sur une largeur de cinquante centimètres a été réalisée. Ces importants travaux ont été l'occasion de redonner de la fraîcheur à ce bel ouvrage. Un tablier neuf a été posé et son enrobé entièrement refait. Les protections des parapets ont été repeintes.

Le coût de ces travaux d'un montant de 50 000 € TTC, est entièrement à la charge du Conseil Départemental de la Haute-Saône.

Un pont fiabilisé pour un trafic important.

Le trafic sur cette partie de la RD16 est de l'ordre de 3 500 véhicules par jour, la RD16 dessert les villages de Chagey et de Chenebier mais elle est aussi une route de promenade en direction du Bassin de Champagny et de la Planche des Belles Filles pour les personnes en provenance d'Héricourt et du Pays de Montbéliard.



Pont de la Forge sur la RD 16 entre Chagey et Chenebier

Chagey passe à l'éclairage LED

Décidé lors de l'exercice budgétaire 2016, le remplacement des luminaires a été réalisé dans le courant du mois de juin 2017. Les travaux ont été effectués par l'entreprise HAEFELI de Lure. Ce chantier d'un montant de 58 110 € a consisté à la dépose des anciens lampadaires et à leur remplacement par des luminaires à LED de forme carrée. Au total 118 luminaires à LED.

Les ouvriers de l'entreprise HAEFELI sont intervenus durant quelques jours, le temps de retirer les anciens lampadaires et d'installer les 118 luminaires à LED, y compris pour les lanternes du centre du village.

Champey, une Mairie-Ecole adaptée aux Personnes à Mobilité Réduite

Commencés durant l'été 2016, les travaux de mise en accessibilité de la Mairie-Ecole de Champey ont été réalisés en deux tranches, ils se sont achevés avec l'installation d'un ascenseur commun à l'École et à la Mairie.



Ascenseur à la Mairie de Champey

Une première tranche de travaux réalisée en 2016

La première tranche de ces importants travaux de mise aux normes du bâtiment communal a consisté en plusieurs opérations distinctes. Tout d'abord la démolition des escaliers existants et le décaissage de la cour arrière. Puis ces travaux ont été immédiatement suivis par la construction d'un nouveau réseau de collecte des eaux d'assainissement, la réalisation d'un nouvel escalier et de nouveaux sanitaires dont un WC pour personnes handicapées et la création d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite depuis l'arrêt de bus.

Création d'un ascenseur et nouveaux aménagements.

La deuxième tranche de travaux qui était inscrite à l'exercice budgétaire de l'année 2017 a débuté le mercredi 09 août. Comme la précédente tranche, elle a comporté plusieurs opérations distinctes. La plus importante de ces opérations a vu la pose sur la façade extérieure, à l'arrière du bâtiment, de la structure sur laquelle est arrimé l'ascenseur. Ce travail complexe et précis a été réalisé à l'aide d'un engin manuscopique et d'une nacelle pour fixer la passerelle de liaison sur la façade au premier niveau. Cette conception a permis de combler le décalage avec le perron du rez-de-chaussée posé

en face de l'accès qui a été créé dans ce qui était autrefois le bureau de direction de l'école et qui a été transformé en hall.

Un nouveau bureau de direction a été créé dans un espace qui faisait autrefois partie de l'ancien logement de fonction des instituteurs. Une nouvelle salle de réunions pour les enseignants ainsi qu'un sanitaire pour PMR ont été aménagés. Ces travaux de mise en conformité ont été réalisés par : Entreprise Cavalli (Gros œuvres VRD) ; Antonietti (Serrurerie) ; Salvador (Menuiseries extérieures et intérieures) ; Curtil (Peinture et Plâtrerie) ; Mirolo (Revêtement de sols et faïences) ; 2MA (Elévateur) ; CSVB (Chauffage Plomberie et Sanitaire) ; Elec70 (Electricité).

Un bâtiment sécurisé.

La sécurité du bâtiment communal est prévue. En période scolaire, l'accès aux salles de classes est fermé. Pour le cas où des administrés ou des parents d'élèves souhaiteraient rencontrer le Maire ou la Directrice de l'école il est nécessaire de sonner. À terme, l'année prochaine, un système de caméra sera installé et l'ouverture de la porte se fera à distance après contrôle par les personnes intéressées par les visites.

La Mairie Ecole de la Commune de Champey a été mise aux normes pour permettre son accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite. Les travaux d'aménagement se seront déroulés sur deux années. Ce projet a été conçu par le Cabinet Itinéraires Architecture de Belfort. Le coût total de ces travaux s'est élevé à 210 000 € HT.

Ce projet a été subventionné par l'Etat pour 73 500 €, par le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour 50 000 € et par le Département de la Haute-Saône pour 20 000 €.

Chenebier, un espace ludique pour toutes les générations

La commune de Chenebier a créé dans la prairie communale, à proximité de la Maison Commune une aire de jeux et de détente pour tous les âges.



Aire de jeux de Chenebier

Cette nouvelle aire, est divisée en quatre espaces distincts, pour les enfants avec toboggan, maison et voiture, pour les adultes avec des machines de musculation et de fitness (vélos, banc de musculation) pour les adolescents avec un aéroskat et un quatrième équipé d'une structure dédiée à l'escalade. Une tyrolienne accessible à tous complète le tout.

Des équipements fréquentés par les familles.

Ces nouveaux équipements sont très fréquentés par les familles les samedis et dimanches mais aussi après la classe. Petits et grands passent ensemble d'agréables moments. Ce lieu de détente est aussi un lieu de convivialité où les Chenailots (habitants de Chenebier) aiment à se retrouver pour échanger.

Un aménagement parfaitement intégré.

L'ensemble de ces nouveaux équipements s'intègrent harmonieusement avec le plan d'eau, le terrain de jeux collectifs (football, handball, basket) la table de ping-pong et le terrain de boules. De nouveaux luminaires à leds très esthétiques diffusent la nuit venue, une lumière agréable et homogène. Dans le prolongement de cet aménagement très réussi, une piste de bicross va être aménagée.

Un investissement de 50 000 €.

L'entreprise PROLUDIC, concepteur, fabricant et installateur d'espaces de loisirs, domicilié à Vouvray dans le département de l'Indre et Loire, a réalisé ce très bel aménagement pour un montant de 51 840 € HT. L'Etat a participé au financement de ce projet à hauteur de 55 % du montant mentionné, au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR) soit 28 512 €. Le Conseil Départemental de la Haute-Saône a quant à lui versé 1 270 € pour le financement des appareils de fitness. La Commune de Chenebier a financé le solde soit 22 058 €.

Vyans-le-Val, la rue des Cerisiers

La vitesse excessive et l'appréhension des riverains à sortir de leurs propriétés ont conduit le Conseil Municipal de Vyans-le-Val à entreprendre des travaux pour sécuriser la circulation piétonnière et automobile de la rue des Cerisiers.

Cet aménagement a concerné la partie haute de la rue des Cerisiers en direction d'Héricourt. Le segment qui a été traité débute par un virage à droite très serré suivi d'une longue ligne droite sur laquelle débouche la rue des Faux et se prolonge par la rue du Vieux Chemin.

Avant de réaliser cet aménagement, des travaux ont été conduits pour reprendre les réseaux d'eau, d'assainissement et de collecte des eaux pluviales. La place devant le cimetière a été refaite. Désormais la rue est parfaitement délimitée sur une longueur de 350 mètres par des trottoirs et des bordures en béton de chaque côté de la chaussée. À hauteur du cimetière une plateforme a été installée dans le but de ralentir les automobilistes, un caniveau ainsi qu'une noue ont été installés afin de collecter les eaux pluviales. Les abords du cimetière ont reçu des espaces

pavés, des bordures arborées, et la mise en place de bacs de tri dissimulés pour

les végétaux et plastiques. Le montant de ces travaux s'est élevé à 190 719, 34 €.



Vyans-le-Val
aménagement de la rue des Cerisiers



LOTO DES COMMERÇANTS
SAMEDI 25 NOVEMBRE
20H00 À HÉRICOURT
HALLE DE LA CAVALERIE

RÉSERVATIONS : 06 69 47 41 03
 OUVERTURE DES PORTES À 19H00

Héricourt
Animation

Tour du Château / Musée Minal

21^{ème} FÊTE DE SAINT-NICOLAS

Animations commerciales
 Artisanat
 Restauration
 Concerts
 Expositions

Avec la participation de
 l'Association des Commerçants d'Héricourt



Programme complet : www.hericourt.com

Du Mercredi 29 novembre au
Dimanche 03 Décembre 2017

Renseignements au 03 84 46 10 88

Héricourt
culture

Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt

CONCERT d'Hiver



DIRECTION
 Dominique DEFAUX
 SOLISTE
 Pascal BOUTON
 Trompette

AVEC LA PARTICIPATION DE
 L'Harmonie Junior de l'Ecole de Musique,

Samedi 16 décembre 2017 - 20h30

LA CAVALERIE ■ Entrée Gratuite

RENSEIGNEMENTS au 03 84 56 73 02



Fit'Form vous invite au
3^{ème} Salon Gastronomique

Les Délices
des Papilles

Samedi 04 Novembre
10h00 à 22h00

Dimanche 05 Novembre
10h00 à 18h00

Entrée Libre

Héricourt
La Cavalerie

Héricourt
culture

Musée Minal

COULEURS D'ICI
Salon des peintres locaux



Ouvert tous les jours
 de 14h à 18h

Vernissage
 Vendredi 1^{er} décembre 2017
 à 18h

Du 2 au 10 décembre 2017

■ Musée Minal